

PROJET DE TRAITE DE FUSION-ABSORPTION
DE
LA SOCIETE ESTHEGROUPE
PAR
LA SOCIETE S.A THALGO TCH

Signé le 12 novembre 2025

PROJET DE TRAITE DE FUSION-ABSORPTION

ENTRE LES SOUSSIGNEES :

- (1) **S.A THALGO TCH**, société anonyme au capital social de 7.887.656,25 euros ayant son siège social situé Route Nationale 7, Domaine des Châtaigniers, 83520 Roquebrune-sur-Argens, ayant pour numéro unique d'identification 421 936 378 RCS Fréjus, représentée par Monsieur Jean-Claude Sirop, dûment habilité aux fins des présentes,

*(ci-après désignée " **S.A THALGO TCH** " ou la "**Société Absorbante**")*

D'UNE PART,

ET :

- (2) **ESTHEGROUPE**, société à responsabilité limitée au capital de 3.184.698 euros, ayant son siège social situé Domaine des Châtaigniers, 83520 Roquebrune-sur-Argens, ayant pour numéro unique d'identification 532 786 183 RCS Fréjus, représentée par Monsieur Jean-Claude Sirop, dûment habilité aux fins des présentes,

*(ci-après désignée " **ESTHEGROUPE** " ou la "**Société Absorbée**")*

D'AUTRE PART,

La Société Absorbante et la Société Absorbée étant ci-après désignées ensemble les "**Parties**" et individuellement une "**Partie**".

IL EST PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

ESTHEGROUPE est une société holding qui détient notamment 46 % des actions composant le capital social et les droits de vote de la société S.A THALGO TCH.

S.A THALGO TCH a une activité de holding animatrice et opérationnelle des filiales et sous-filiales du groupe de sociétés auquel elle appartient.

L'objectif de l'opération de fusion-absorption d'ESTHEGROUPE par S.A THALGO TCH est de simplifier la gestion en regroupant les activités des deux sociétés au sein d'une seule entité. Elle constitue donc une opération de restructuration interne destinée à permettre une simplification des structures actuelles. Elle se traduira également par un allègement des coûts de gestion administrative du groupe et assurera la cohérence de l'organisation opérationnelle avec l'organisation juridique du groupe.

Le sens de la fusion est principalement justifié par la présence de contrats au niveau de S.A THALGO TCH.

L'objet du présent projet de traité de fusion est de définir les conditions et modalités de l'opération de fusion-absorption d'ESTHEGROUPE par S.A THALGO TCH.

CECI ETANT EXPOSE, IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

1. CARACTERISTIQUES DES SOCIETES INTERESSEES ET LIENS EXISTANTS ENTRE ELLES

1.1. S.A THALGO TCH (Société Absorbante)

1.1.1. Identification

La Société Absorbante est une société anonyme au capital social de 7.887.656,25 euros, dont le siège social est situé Route Nationale 7, Domaine des Châtaigniers, 83520 Roquebrune-sur-Argens, et immatriculée depuis le 15 janvier 1999 sous le numéro 421 936 378 RCS Fréjus.

Elle a été constituée pour une durée expirant le 15 janvier 2098.

1.1.2. Capital social

Le capital social de la Société Absorbante d'un montant de 7.887.656,25 euros est composé de 7.406.250 actions de 1,065 euro de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et intégralement libérées.

Les actions de la Société Absorbante ne sont pas admises aux négociations sur un marché réglementé.

La Société Absorbante n'a émis aucune valeur mobilière autre que des actions ordinaires

Les statuts de la Société Absorbante ne stipulent aucun avantage particulier.

1.1.3. Objet social

La Société Absorbante a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

- la prise de participation dans des entreprises industrielles, commerciales ou de services, la gestion et le contrôle desdites sociétés, l'exercice direct d'activités commerciales, industrielles ou de services, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social et à tous les objets similaires ou connexes.

1.1.4. Organes de direction et de contrôle

Le président-directeur général de la Société Absorbante est Monsieur Jean-Claude Sirop.

Le conseil d'administration est composé des 6 membres suivants : Monsieur Jean-Claude Sirop, Madame Véronique Makulenzky, Monsieur Jean-Marc Sirop, Monsieur Bernard Sirop et Madame Christiane Sirop.

1.1.5. Exercice social - Effectif

La Société Absorbante clôture son exercice social le 31 décembre de chaque année.

La Société Absorbante emploie un salarié.

1.2. **ESTHEGROUPE (Société Absorbée)**

1.2.1 **Identification**

La Société Absorbée est une société à responsabilité limitée au capital de 3.184.698 euros, dont le siège social est sis Domaine des Châtaigniers, 83520 Roquebrune-sur-Argens, immatriculée le 6 juin 2011 sous le numéro 532 786 183 RCS Fréjus.

Elle a été constituée pour une durée expirant le 5 juin 2110.

1.2.2 **Capital social**

A ce jour, le capital social de la Société Absorbée d'un montant de 3.184.698 euros est composé de 3.184.698 parts sociales de 1 euro de valeur nominale chacune, numérotées de 1 à 3.184.698, intégralement souscrites et entièrement libérées.

La Société Absorbée n'a émis aucune valeur mobilière.

Les statuts de la Société Absorbée ne stipulent aucun avantage particulier.

Un nombre total de 1.864.694 parts sociales, sur un total de 3.184.698, font l'objet d'un démembrement de propriété. Le capital social de la Société Absorbée est réparti ainsi qu'il suit à la date des présentes :

Associés	# parts sociales en pleine propriété	# parts sociales en nue-propriété	# parts sociales en usufruit
Jean Claude Sirop	2,00	-	1 050 989,00
Christiane Sirop	2,00	-	813 705,00
Bernard Sirop	814 000,00	932 347,00	-
Jean Marc Sirop	436 000,00	932 347,00	-
Véronique Makulenzky	70 000,00	-	-
Total	1 320 004,00	1 864 694,00	1 864 694,00

1.2.3 **Objet social**

La Société Absorbée a pour objet, en France comme à l'étranger :

- la possession de biens de nature mobilière : titres de société dans le cadre d'une holding, parts de sociétés civiles, portefeuille boursier ;
- et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.

1.2.4 **Exercice - Résultats - Effectif**

La Société Absorbée clôture son exercice social le 31 décembre de chaque année.

La Société Absorbée n'emploie aucun salarié.

1.2.5 **Organes de direction et de contrôle**

Le gérant de la Société Absorbée est Monsieur Jean-Claude Sirop.

1.3. **Liens juridiques entre la Société Absorbante et la Société Absorbée**

La Société Absorbante et la Société Absorbée font partie du même groupe de sociétés.

La Société Absorbée détient 46 % du capital social et des droits de vote de la Société Absorbante.

Monsieur Jean-Claude Sirop est le gérant de la Société Absorbée et le président-directeur général de la Société Absorbante.

2. **MOTIFS ET BUTS DE LA FUSION**

La présente fusion consiste en l'absorption, par voie de fusion, de la Société Absorbée par la Société Absorbante, aux conditions définies aux articles L. 236-1 et suivants du Code de commerce.

Comme indiqué au préambule, l'objectif de l'opération de fusion-absorption d'ESTHEGROUPE par S.A THALGO TCH est de simplifier la gestion en regroupant les activités des deux sociétés au sein d'une seule entité. Elle constitue donc une opération de restructuration interne destinée à permettre une simplification des structures actuelles. Elle se traduira également par un allègement des coûts de gestion administrative du groupe et assurera la cohérence de l'organisation opérationnelle avec l'organisation juridique du groupe.

Le sens de la fusion est principalement justifié par la présence de contrats au niveau de S.A THALGO TCH.

3. **SITUATIONS COMPTABLES UTILISEES POUR ETABLIR LES CONDITIONS DE L'OPERATION**

Pour établir les conditions de l'opération de fusion, les Parties ont décidé d'utiliser les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 pour la Société Absorbée et la Société Absorbante.

Les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 de la Société Absorbante ont été arrêtés par son conseil d'administration et approuvés par l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires du 27 juin 2025. Ils figurent en Annexe 3a du projet de traité de fusion.

Les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 de la Société Absorbée ont été arrêtés par son gérant et approuvés par l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés du 30 juin 2025. Ils figurent en Annexe 3b du projet de traité de fusion.

4. **DATE D'EFFET ET DATE DE REALISATION DE L'OPERATION DE FUSION**

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-4, 2° du Code de commerce, il est précisé que la présente opération de fusion aura :

- un effet rétroactif d'un point de vue comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2025 (la « **Date d'Effet** »), étant précisé conformément aux dispositions de l'article R. 236-1, 5° du Code de commerce que les opérations réalisées par la Société Absorbée à compter du 1^{er} janvier 2025 seront considérées d'un point de vue comptable et fiscal comme ayant été accomplies par la Société Absorbante, laquelle supportera les résultats actifs ou passifs de l'exploitation des biens transmis à compter de cette date ; et

- un effet juridique à la date de la dernière assemblée générale ou décisions collectives unanimes des associés appelées à approuver la fusion (ci-après la « **Date de Réalisation** »).

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3 du Code de commerce, la Société Absorbée transmettra à la Société Absorbante tous les éléments composant son patrimoine, dans l'état où ledit patrimoine se trouvera à la Date de Réalisation, y compris ceux dont la désignation viendrait à être omise dans le présent projet de traité de fusion.

Enfin, il est précisé que :

- la Société Absorbante assumera l'intégralité des dettes et charges de la Société Absorbée, y compris celles qui pourraient remonter à une date antérieure au 1^{er} janvier 2025 et qui auraient été omises dans la comptabilité de Société Absorbée ; et
- s'il venait à se révéler ultérieurement une différence en plus ou en moins entre le passif de la Société Absorbée pris en charge par la Société Absorbante et les sommes effectivement réclamées par les tiers, la Société Absorbante serait tenue d'acquitter tout excédent de passif, sans recours ni revendication possible de part ni d'autre.

5. METHODES D'EVALUATION UTILISEES ET RAPPORT D'ECHANGE

Conformément aux articles 710-1 et suivants du Règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général (tel que modifié notamment par le Règlement ANC n°2023-08), la Société Absorbante et la Société Absorbée étant sous contrôle distinct et l'opération étant réalisée à l'endroit au sens de l'article 742-1 du Règlement ANC susvisé, les éléments d'actif et de passif de la Société Absorbée seront apportés à la Société Absorbante à leur valeur réelle estimée au 31 décembre 2024. Les méthodes d'évaluation utilisées pour la détermination de la valeur réelle des actifs et passifs de la Société Absorbée au 31 décembre 2024 sont décrites en Annexe 5.

Pour le calcul de la parité d'échange entre les actions de la Société Absorbante et les parts sociales de la Société Absorbée, et de la rémunération des apports consentis par voie de fusion par la Société Absorbée à la Société Absorbante, il est également retenu la valeur réelle telle que déterminée suivant les méthodes d'évaluation décrites en Annexe 5 aux présentes.

6. DESIGNATION ET EVALUATION DU PATRIMOINE DE LA SOCIÉTÉ ABSORBÉE DONT LA TRANSMISSION EST PREVUE

La Société Absorbée s'engage à apporter à la Société Absorbante, sous les garanties ordinaires de fait et de droit et sous les conditions ci-après stipulées, tous les éléments d'actif et de passif, sans exception ni réserve, qui constitueront son patrimoine à la Date de Réalisation.

L'actif et le passif de la Société Absorbée consistent dans les éléments ci-après énumérés à la Date d'Effet. Comme préalablement indiqué, la fusion emportant transmission de l'universalité du patrimoine de la Société Absorbée, les éléments d'actif et les éléments de passif porteront sur la généralité desdits éléments, même non nommément désignés ou omis dans la désignation établie ci-après ; de ce fait, cette énumération n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif, l'intégralité du patrimoine de la Société Absorbée devant être dévolu à la Société Absorbante dans l'état où il se trouvera à la Date de Réalisation.

L'ensemble des éléments d'actif et de passif de la Société Absorbée, dont la désignation suit, sera apporté, dans le cadre de la fusion, pour leur valeur réelle estimée au 31 décembre 2024 comme ci-après indiquée.

6.1 Eléments d'actif transmis par la Société Absorbée à la Société Absorbante

6.1.1. Actif immobilisé

<i>Eléments transmis</i>	<i>Valeur brute au 31/12/2024</i>	<i>Amortissements / provisions</i>	<i>Valeur nette au 31/12/2024</i>	<i>Valeur réelle nette au 31/12/2024</i>
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Néant	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Néant	0	0	0	0
Immobilisations financières	11 132 187	2 756 233	8 375 954	18 118 200
Actions Thalgo TCH	6 935 816	0	6 935 816	14 200 200
Parts RS Concarneau	50 000	0	50 000	980 000
Parts EB Montreuil	3 876 371	2 756 233	1 120 138	2 638 000
Parts SCI Ecole Beauté Marine	270 000	0	270 000	300 000

L'ensemble des éléments d'actif immobilisé ci-dessus étant apporté pour 18.118.200 €.

6.1.1. Actif circulant

<i>Eléments transmis</i>	<i>Valeur brute au 31/12/2024</i>	<i>Amortissements / provisions</i>	<i>Valeur nette au 31/12/2024</i>	<i>Valeur réelle nette au 31/12/2024</i>
Stocks	0 €	0 €	0 €	0 €
Néant	0 €	0 €	0 €	0 €
Créances	391 898 €	0 €	391 898 €	391 898 €
Clients	25 336 €	0 €	25 336 €	25 336 €
Compte-courant EB Montreuil	100 000 €	0 €	100 000 €	100 000 €
Compte-courant RS Concarneau	266 562 €	0 €	266 562 €	266 562 €
Disponibilités et Divers	16 470 €	0 €	16 470 €	16 470 €
Banque Palatine	16 470 €	0 €	16 470 €	16 470 €

L'ensemble des éléments d'actif circulant ci-dessus est apporté pour 408.368 €.

**Le montant total des éléments d'actif de la Société Absorbée,
dont la transmission à la Société Absorbante est prévue,
s'élève à 18.526.568 € au 31 décembre 2024.**

6.1.2. Eléments de passif transmis par la Société Absorbée à la Société Absorbante

La Société Absorbante prendra en charge et acquittera, au lieu et place de la Société Absorbée, la totalité du passif de cette dernière, dont la composition et la valeur réelle au 31 décembre 2024 est ci-après indiqué :

Éléments de passif transmis	Valeur réelle au 31 décembre 2024
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 €
Compte-courant d'associé Jean-Claude Sirop	3 354 597 €

Il est précisé, en tant que de besoin, que la stipulation ci-dessus ne constitue pas une reconnaissance de dette au profit de prétendus créanciers, lesquels sont au contraire tenus d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

Le montant total des éléments de passif de la Société Absorbée, dont la transmission à la Société Absorbante est prévue, s'élève à 3.354.675 € au 31 décembre 2024.

Par ailleurs, en sus du passif à prendre en charge, la Société Absorbante devra assumer les engagements contractés ou consentis par la Société Absorbée à la Date de Réalisation, étant précisé que la Société Absorbée n'a contracté ou consenti aucun engagement hors bilan.

En contrepartie, la Société Absorbante sera subrogée dans tous les droits et actions qui pourraient bénéficier à la Société Absorbée résultant des engagements reçus et existants à la Date de Réalisation.

6.2. Montant de l'actif net transmis

L'actif net transmis par la Société Absorbée à la Société Absorbante ressort à 15.171.893 € au 31 décembre 2024.

7. REMUNERATION DES APPORTS – PRIME DE FUSION

7.1 Rapport d'échange et augmentation de capital

7.1.1. Le rapport d'échange a été établi dans les conditions et selon les méthodes décrites en Annexe 5.

Il en résulte que le nombre d'actions à créer par la Société Absorbante a été déterminé selon un rapport d'échange d'une (1) part sociale de la Société Absorbée donnant le droit à environ 1,14 action de la Société Absorbante.

7.1.2. Ainsi :

- (i) sur la base d'un capital social de la Société Absorbée composé de 3.184.698 parts sociales, et
- (ii) compte-tenu du fait que 1.864.694 parts sociales de la Société Absorbée (sur un total de 3.184.698 parts sociales) font l'objet d'un démembrement de propriété (les « **Parts Démembrées** ») et que les usufruitiers et nus-propriétaires des Parts Démembrées sont convenus que les effets du démembrement des Parts Démembrées se poursuivraient sur les actions de la Société Absorbante à recevoir en contrepartie de l'opération de fusion-absorption,

la fusion-absorption sera donc consentie et acceptée moyennant l'attribution aux associés de la Société Absorbée, en application du rapport d'échange susvisé et à proportion de la participation (le cas échéant, démembrée) que ceux-ci détiennent et détiendront à la Date de Réalisation dans le capital social de la Société Absorbée, d'un nombre total de 3.630.554 actions ordinaires nouvelles de la Société Absorbante d'une valeur nominale unitaire de 1,065 euro (les « **Actions Nouvelles** »), à répartir comme il suit :

Associés de la Société Absorbée	Nombre de parts sociales de la Société Absorbée à la Date de Réalisation			Nombre d'actions de la Société Absorbante attribuées en rémunération de la fusion		
	Pleine propriété	Usufruit	Nue-propriété	Pleine propriété	Usufruit	Nue-propriété
Jean-Claude Sirop	2	1 050 989	-	2	1 198 127	-
Christiane Sirop	2	813 705	-	2	927 623	-
Bernard Sirop	814 000	-	932 347	927 960	-	1 062 875
Jean-Marc Sirop	436 000	-	932 347	497 040	-	1 062 875
Véronique Makulenzky	70 000	-	-	79 800	-	-
Total	1 320 004	1 864 694	1 864 694	1 504 804	2 125 750	2 125 750

Les associés de la Société Absorbée renonceront aux rompus d'un montant total de 7,1724 euros.

Le capital social de la Société Absorbante sera donc augmenté d'une valeur nominale de 3.866.540,01 euros.

Les Actions Nouvelles seront soumises à toutes les dispositions statutaires, seront assimilées aux actions ordinaires anciennes et jouiront des mêmes droits qui y sont attachés. Les Actions Nouvelles porteront jouissance à compter de leur date d'émission avec, s'agissant du coupon de l'exercice en cours, droit aux dividendes à compter du premier jour dudit exercice.

7.2 Prime de fusion

La différence entre, d'une part, le montant de l'actif net apporté par la Société Absorbée, soit 15.171.893 euros et, d'autre part, la valeur nominale des actions effectivement créées à titre d'augmentation de capital par la Société Absorbante, soit 3.866.540,01 euros, constitue une prime de fusion d'un montant de 11.305.352,99 euros, qui sera inscrite au passif du bilan de la Société Absorbante et sur laquelle porteront les droits de tous les associés de la Société Absorbante.

7.3 Réduction de capital de la Société Absorbante

- 7.3.1. A la date des présentes et à la Date de Réalisation, la Société Absorbée est et sera titulaire de 3.406.990 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1,065 euro représentant 46 % du capital social de la Société Absorbante.

Par l'effet de la fusion-absorption, ces 3.406.990 actions ordinaires de la Société Absorbante se retrouveront dans le patrimoine de la Société Absorbante.

- 7.3.2. La Société Absorbante ne souhaitant pas conserver ses propres actions, elle réduira à la Date de Réalisation, son capital social d'un montant égal à la valeur nominale de ces 3.406.990 actions ordinaires qui se trouveront ainsi annulées.

Le capital social de la Société Absorbante sera donc réduit d'une valeur nominale de 3.628.444,35 euros.

A l'issue de cette opération, le capital social de la Société Absorbante s'élèvera donc à la somme de 8.125.751,91 euros, divisé en 7.629.814 actions d'une valeur nominale de 1,065 euro chacune, toutes de même catégorie.

La différence entre la valeur nominale des actions annulées (soit 3.628.444,35 €) et leur valeur d'apport (soit 14.200.200 €), à savoir la somme de 10.571.755,65 €, sera affectée en totalité en diminution du compte « prime d'émission » (dans son montant à jour de la réalisation de l'opération de fusion-absorption) de la Société Absorbante.

8. DECLARATIONS

8.1 Déclarations générales

Les Parties déclarent, chacune pour ce qui la concerne, que :

- a) La Société Absorbée entend transmettre à la Société Absorbante l'intégralité des actifs composant son patrimoine social à la Date de Réalisation, sans aucune exception ni réserve ;
- b) La Société Absorbante prend l'engagement formel, au cas où se révéleraient postérieurement à la signature du projet de traité de fusion, des éléments omis dans la désignation ci-dessus, de constater la matérialité de leur transmission par acte complémentaire, et ce, au plus tard avant la Date de Réalisation, étant entendu que toute erreur ou omission ne serait pas susceptible de modifier la valeur nette globale du patrimoine transmis ;
- c) Les actifs de la Société Absorbée ne sont grevés d'aucune inscription quelconque, et en particulier d'aucune inscription de privilège de vendeur ou de créancier nanti ;
- d) La Société Absorbée n'a jamais été en état de liquidation de biens, de sauvegarde, de redressement ou liquidation judiciaire ou de cessation de paiements, de même qu'elle n'a jamais fait l'objet d'un règlement amiable ou d'une procédure de conciliation ;
- e) Les livres de comptabilité, les pièces comptables, archives et dossiers de la Société Absorbée seront remis à la Société Absorbante à la Date de Réalisation.

8.2 Déclarations sur les contrats

A la Date de Réalisation, la Société Absorbante se substituera à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations de cette dernière découlant de l'ensemble des contrats auxquels elle est partie.

Au cas où la transmission de certains contrats serait subordonnée à un accord ou agrément d'un cocontractant ou d'un tiers quelconque, chacune des Parties s'engage à faire ses meilleurs efforts, en temps utile et avant la Date de Réalisation, pour solliciter les accords ou décisions d'agrément nécessaires.

Le cas échéant, la Société Absorbante fera son affaire personnelle, en lieu et place de la Société Absorbée, sans recours contre cette dernière, de la poursuite ou de la rupture des contrats qui n'auraient pu être transférés dans le cadre de la présente opération de fusion.

8.3 Déclarations sur le titre d'occupation des locaux de la Société Absorbée

La Société Absorbée déclare que la jouissance des locaux situés Domaine des Châtaigniers, 83520 Roquebrune-sur-Argens, résulte d'une convention de mise à disposition du 28 avril 2011 conclue avec la Société Absorbante. En conséquence, la convention de domiciliation des locaux prendra fin à la Date de Réalisation.

8.4 Déclarations sur les biens immobiliers

La Société Absorbée déclare qu'elle n'est propriétaire d'aucun bien immobilier.

8.5 Déclarations sur les contrats de travail

La Société Absorbée déclare qu'elle n'emploie aucun salarié à ce jour.

8.6 Déclaration sur les participations

La Société Absorbée déclare qu'elle détient :

- 100% du capital social et des droits de vote de la société SOCIETE RS CONCARNEAU, société par actions simplifiée au capital social de 50.000 euros, dont le siège social est situé Quartier des Châtaigniers, 83520 Roquebrune-sur-Argens, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 808 856 694 RCS Fréjus ;
- 100% du capital social et des droits de vote de la société EB MONTREUIL, société à responsabilité limitée au capital de 2.000 euros, dont le siège social est situé Domaine des Châtaigniers, 83520 Roquebrune-sur-Argens, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 449 724 780 RCS Fréjus ; et
- 30% du capital social et des droits de vote de la société ECOLE BEAUTE MARINE, société civile immobilière au capital social de 2.000 euros dont le siège social est situé Domaine des Châtaigniers, 83520 Roquebrune-sur-Argens, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 438 839 789 RCS Fréjus.

Comme indiqué à l'article 7.3.1, la Société Absorbée détient également 3.406.990 actions ordinaires représentant 46% du capital et des droits de vote de la Société Absorbante.

8.7 Déclarations sur les nantissements et garanties consenties ou octroyées par ou à la Société Absorbée

La Société Absorbée déclare qu'elle ne bénéficie ni n'a consenti ou octroyé aucun nantissement ou garantie.

8.8 Déclarations sur les opérations importantes réalisées et/ou envisagées par la Société Absorbée entre la Date d'Effet et la Date de Réalisation

Néant.

8.9 Autres déclarations

La Société Absorbée s'engage expressément à effectuer, s'il y a lieu et en temps utile, toutes notifications et toutes démarches auprès de tous tiers, nécessaires par le transfert des actifs lui appartenant à la Société Absorbante.

Le cas échéant et avec la collaboration de la Société Absorbée, la Société Absorbante fera son affaire personnelle en lieu et place de la Société Absorbée, sans recours contre cette dernière, de l'inexactitude ou de l'omission de la désignation d'un ou de plusieurs actifs appartenant à la Société Absorbée et qui n'aurai(en)t pu être transféré(s) dans le cadre de la présente opération de fusion.

9. PROPRIETE - JOUISSANCE - PERIODE INTERCALAIRE

9.1. La Société Absorbante aura la propriété et la jouissance des biens et droits apportés par la Société Absorbée à compter de la Date de Réalisation.

La Société Absorbante sera alors subrogée purement et simplement dans tous les droits et actions, obligations et engagements divers de la Société Absorbée. A ce titre, elle se trouvera notamment, en conformité avec les dispositions de l'article L. 236-15 du Code de commerce, débitrice des créanciers de la Société Absorbée, en lieu et place de celle-ci, sans que cette substitution emporte novation à l'égard desdits créanciers.

9.2. Dans l'attente de la réalisation définitive de l'opération de fusion prévue aux termes du projet de traité de fusion, la Société Absorbée s'interdit formellement, si ce n'est avec l'accord écrit de la Société Absorbante, d'accomplir tout acte de disposition relatif aux biens apportés et de signer tout accord, traité ou engagement quelconque la concernant sortant du cadre de la gestion courante et, en particulier, de contracter tout emprunt, sous quelque forme que ce soit.

Au cas où la transmission de certains biens serait subordonnée à accord ou agrément d'un cocontractant ou d'un tiers quelconque, la Société Absorbée s'engage à solliciter en temps utile les accords ou décisions d'agrément nécessaires et en justifier à la Société Absorbante.

Le cas échéant, la Société Absorbante fera son affaire personnelle, au lieu et place de la Société Absorbée, sans recours contre cette dernière pour quelque cause que ce soit, de toute conséquence résultant de l'inexactitude ou de l'omission de la désignation ou de plusieurs biens appartenant à la Société Absorbée et qui n'aurait pu faire l'objet d'un transfert avant la Date de Réalisation.

10. CHARGES ET CONDITIONS

Les apports ci-dessus stipulés sont consentis et acceptés sous les conditions ordinaires et de droit en pareille matière, et notamment sous les charges et conditions suivantes :

- a) La Société Absorbante prendra les biens et droits apportés par la Société Absorbée dans leur consistance et leur état à la Date de Réalisation, sans pouvoir exercer quelque recours que ce soit, pour quelque cause que ce soit, contre la Société Absorbée, notamment pour usure ou mauvais état du matériel et des objets mobiliers, insolvabilité des débiteurs ou toute autre cause ;
- b) La Société Absorbante bénéficiera de toutes subventions, primes, aides, etc. qui ont pu ou pourraient être allouées à la Société Absorbée et dont l'octroi ne serait pas remis en cause du fait de la présente opération de fusion ;
- c) La Société Absorbante sera débitrice des créanciers de la Société Absorbée en lieu et place de celle-ci, sans que cette substitution entraîne de novation à l'égard des créanciers ;
- d) La Société Absorbante supportera en particulier à ses frais, risques et périls, et fera son affaire personnelle de tous impôts, primes d'assurance, contributions, loyers, taxes, etc., ainsi que toutes les charges quelconques, ordinaires ou extraordinaires, qui grèvent ou pourront grever les biens apportés ou sont inhérents à leur propriété ou leur exploitation ;
- e) La Société Absorbante se conformera aux lois, décrets et arrêtés, règlements et usages concernant l'activité de la Société Absorbée transmise par voie de fusion et fera son affaire personnelle de toute autorisation qui pourrait être nécessaire et dont la révocation pourrait résulter de la présente opération de fusion ;
- f) Le cas échéant, la Société Absorbante poursuivra toutes instances en cours, tant en demande qu'en défense, auxquelles la Société Absorbée serait partie à la Date de Réalisation. La Société Absorbante effectuera toutes diligences nécessaires auprès des greffes concernés afin de se substituer à la Société Absorbée dans l'exercice desdites actions et instances, tant en demande qu'en défense ;
- g) Jusqu'à la Date de Réalisation et postérieurement à cette date, les représentants de la Société Absorbée s'engagent à faire leurs meilleurs efforts à première demande et aux frais de la Société Absorbante, pour fournir à celle-ci tous concours, signatures et justifications qui pourraient être nécessaires pour faciliter la réalisation de la transmission des biens compris dans les apports transmis par voie de fusion et de l'accomplissement de toutes formalités y afférentes.

11. CONDITIONS SUSPENSIVES

La réalisation de la présente opération de fusion sera subordonnée à la réalisation des conditions suspensives suivantes :

- l'approbation de l'opération de fusion et de la dissolution sans liquidation de la Société Absorbée par les associés de la Société Absorbée ;
- l'approbation de l'opération de fusion, de la valeur des apports et de l'augmentation de capital de la Société Absorbante résultant de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société Absorbante ; et
- le cas échéant, l'obtention de tous accords de tiers nécessaires à la réalisation de la fusion.

Si ces conditions n'étaient pas toutes remplies au plus tard le 31 décembre 2025 (ou à toute autre date convenue d'un commun accord entre les Parties), le présent projet de traité de fusion serait réputé n'avoir jamais existé conformément à l'article 1304-6 du Code civil, sans qu'il y ait lieu à paiement d'aucune indemnité de part ni d'autre.

Les Parties rappellent que conformément aux dispositions de l'article L. 236-10 du Code de commerce, par décisions du 24 octobre 2025 :

- les actionnaires de la Société Absorbante et les associés de la Société Absorbée ont décidé de ne pas faire désigner de commissaire à la fusion, à l'unanimité ; et
- les actionnaires de la Société Absorbante ont décidé de nommer la société SEJNERA EYSSAUTIER EXPERTISES (442 724 704 RCS Marseille) en qualité de commissaire aux apports chargé d'apprécier la valeur des apports en nature et d'établir le rapport prévu à l'article L. 225-147 du Code de commerce, qui sera mis à disposition des associés de la Société Absorbée et des actionnaires de la Société Absorbante, et déposé au greffe du Tribunal de commerce de Fréjus, dans les conditions prévues par la loi.

12. DISSOLUTION DE LA SOCIETE ABSORBEE NON SUIVIE DE LIQUIDATION

Du fait de la transmission universelle du patrimoine de la Société Absorbée à la Société Absorbante, la Société Absorbée se trouvera dissoute de plein droit à la Date de Réalisation.

Du fait de la reprise par la Société Absorbante de la totalité des éléments d'actif et de passif composant le patrimoine de la Société Absorbée, la dissolution de la Société Absorbée ne sera suivie d'aucune opération de liquidation.

13. DECLARATIONS FISCALES

13.1 Impôts directs

- a) Ainsi qu'il résulte des clauses ci-avant, la présente opération de fusion aura un effet rétroactif sur le plan fiscal et comptable à la Date d'Effet.

De ce fait, le résultat fiscal réalisé depuis la Date d'Effet par la Société Absorbée sera repris pour la détermination du résultat fiscal de la Société Absorbante au titre de l'exercice de la fusion.

- b) Les Parties déclarent :
- a. qu'elles sont chacune soumise à l'impôt sur les sociétés et ont chacune leur siège social en France.
 - b. soumettre la présente fusion au régime de faveur résultant des dispositions des articles 210-0 A et suivants du Code Général des Impôts.

A cet effet, la Société Absorbante s'engage à :

- reprendre à son passif, d'une part les provisions dont l'imposition a été différée chez la Société Absorbée, y compris les provisions réglementées, ainsi que d'autre part la réserve spéciale où la Société Absorbée a porté les plus-values à long terme soumises antérieurement à l'impôt sur les sociétés au taux réduit de 10%, de 15%, de 18%, de 19% ou de 25%, ainsi que la réserve où ont été portées les provisions pour fluctuation des cours en application du sixième alinéa du 5° du 1 de l'article 39 (article 210 A-3. a. du CGI) ;
- se substituer à la Société Absorbée pour la réintégration des résultats dont la prise en compte avait été différée pour l'imposition de cette dernière (article 210 A-3. b. du CGI) ;

- calculer les plus-values réalisées ultérieurement, à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables (en ce compris les titres du portefeuille assimilés à des éléments de l'actif immobilisé en application de l'article 210 A-6 du CGI) qui lui sont apportés d'après la valeur qu'elles avaient du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société Absorbée à la Date d'Effet (article 210 A-3. c. du CGI) ;
- réintégrer dans son bénéfice imposable les plus-values dégagées lors de l'apport des biens amortissables. La réintégration des plus-values est effectuée par parts égales sur une période de quinze ans pour les constructions et les droits qui se rapportent à des constructions ainsi que pour les plantations et les agencements et aménagements des terrains amortissables sur une période au moins égale à cette durée ; dans les autres cas, la réintégration s'effectue par parts égales sur une période de cinq ans. Lorsque le total des plus-values nettes sur les constructions, les plantations et les agencements et aménagements des terrains excède 90% de la plus-value nette globale sur éléments amortissables, la réintégration des plus-values afférentes aux constructions, aux plantations et aux agencements et aménagements des terrains est effectuée par parts égales sur une période égale à la durée moyenne pondérée d'amortissement de ces biens. Toutefois, la cession d'un bien amortissable entraîne l'imposition immédiate de la fraction de la plus-value afférente à ce bien qui n'a pas encore été réintégrée. En contrepartie, les amortissements et les plus-values ultérieurs afférents aux éléments amortissables sont calculés d'après la valeur qui leur a été attribuée lors de l'apport (article 210 A-3. d. du CGI) ;
- inscrire à son bilan les éléments autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société Absorbée à la Date d'Effet. A défaut, elle doit comprendre dans ses résultats de l'exercice au cours duquel intervient l'opération le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments et la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société Absorbée (article 210 A-3. e. du CGI).

La Société Absorbante prend également l'engagement, si nécessaire, de reprendre à son compte les engagements précédemment souscrits, le cas échéant, par la Société Absorbée dans le cadre de précédentes opérations d'apport ou de fusion effectuées par la Société Absorbée ou faites au profit de la Société Absorbée et placées sous le régime fiscal de faveur ; et notamment à se substituer à la Société Absorbée pour la réintégration des plus-values qui incombait à cette dernière.

La Société Absorbante s'engage au nom de la Société Absorbée :

- (i) dans les quarante-cinq (45) jours suivant la réalisation de la fusion, à aviser l'administration de l'opération, conformément à l'article 201-1 du CGI ; et
- (ii) dans les soixante (60) jours suivant la réalisation de la fusion, à déposer une déclaration relative aux résultats non encore taxés de l'exercice de fusion, conformément à l'article 201-3 du CGI, à laquelle sera annexé l'état de suivi des valeurs fiscales conformément à l'article 54 septies I du CGI et contenant les mentions précisées par l'article 38 quindecies de l'annexe III au CGI.

La Société Absorbante s'engage en tant que de besoin à :

- (i) joindre à sa déclaration de résultats aussi longtemps que nécessaire un état de suivi des valeurs fiscales conforme au modèle fourni par l'administration faisant apparaître, selon l'article 38 quindecies de l'annexe III au CGI, pour chaque nature d'élément transmis, les renseignements nécessaires au calcul du résultat imposable lors de la cession ultérieure des éléments transmis conformément à l'article 54 septies I du CGI ;

- (ii) tenir à la disposition de l'administration fiscale un registre de suivi des plus-values sur éléments d'actif non amortissables donnant lieu à un report d'imposition, conformément à l'article 54 septies II du CGI, faisant apparaître la date de la dissolution, la nature des biens transférés, leur valeur comptable d'origine, leur valeur fiscale à retenir pour le calcul des plus-values ultérieures ainsi que leur valeur de transfert.

13.2 Taxe sur la valeur ajoutée

La Société Absorbée n'étant pas assujettie à la TVA, l'opération est hors du champ d'application de la TVA. En tant que de besoin, dans l'éventualité où l'opération serait réputée entrer dans le champ d'application de la TVA, il est précisé que les apports bénéficieraient d'exonération de TVA conformément à l'article 261 C du Code général des impôts.

13.3 Opérations antérieures

En complément des engagements déjà visés au paragraphe 13.1 ci-dessus, la Société Absorbante reprend également le bénéfice et/ou la charge de tous engagements d'ordre fiscal de toute nature, qui auraient pu être antérieurement souscrits par la Société Absorbée à l'occasion d'opérations antérieures ayant bénéficié d'un régime fiscal de faveur, et notamment en matière de droit d'enregistrement et/ou d'impôt sur les sociétés ou encore de taxe sur le chiffre d'affaires.

13.4 Subrogation générale

D'une façon générale, la Société Absorbante s'oblige à se subroger purement et simplement dans l'ensemble des droits et obligations de la Société Absorbée, pour assurer le paiement de toutes cotisations, taxes ou impôts restant éventuellement dus par cette dernière au jour de sa dissolution, que ce soit en matière d'impôts directs, indirects ou d'enregistrement.

13.5 Droits d'enregistrement

Pour la perception des droits d'enregistrement, les Parties constatent que la présente opération de fusion, intervenant entre des personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés, relève des dispositions de l'article 816 du Code Général des Impôts et sera donc enregistrée gratuitement.

14. FORMALITES DE PUBLICITE

Le projet de traité de fusion sera publié conformément à la loi et de telle sorte que le délai de trente (30) jours, visé au dernier alinéa de l'article R. 236-2 du Code de commerce, soit expiré avant la Date de Réalisation.

La Société Absorbante et la Société Absorbée rempliront toutes formalités légales de publicité relatives à l'opération de fusion.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, pour effectuer tous dépôts, mentions ou publications où besoin sera et notamment en vue du dépôt au greffe du Tribunal de commerce de Fréjus.

En tant que de besoin, tous pouvoirs avec faculté de substitution sont conférés aux représentants légaux de chacune des Parties à l'effet de compléter, si besoin est, la désignation de tous les éléments d'actifs, apports, de faire s'il y a lieu, tout complément et toute rectification de désignation, d'établir en conséquence tous actes complémentaires, modificatifs relatifs ou confirmatifs des présentes.

15. FRAIS ET DROITS

Les frais, droits et honoraires des présentes et ceux de leur réalisation seront supportés par la Société Absorbante.

16. ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et des actes ou procès-verbaux qui en seront la suite ou la conséquence, les Parties font respectivement élection de domicile en leurs sièges sociaux respectifs.

17. DROIT APPLICABLE – JURIDICTION

17.1 Le présent projet de traité de fusion est soumis au droit français.

17.2 Tout litige relatif au projet de traité de fusion et à ses suites que les Parties n'auraient pu résoudre amiablement sera soumis aux tribunaux compétents du ressort de la Cour d'appel de Paris à qui il est fait attribution exclusive et expresse de compétence.

18. SIGNATURE ELECTRONIQUE

Les Parties :

- (i) reconnaissent que le projet de traité de fusion est conclu sous la forme d'un écrit électronique, conformément aux dispositions de l'Article 1366 du Code civil, et signé électroniquement au moyen d'un procédé fiable d'identification mis en place par DocuSign garantissant le lien entre chaque signature avec le projet de traité de fusion auquel il s'attache, conformément aux dispositions de l'Article 1367 du Code civil ;
- (ii) reconnaissent que le projet de traité de fusion a la même force probante qu'un écrit sur support papier conformément à l'Article 1366 du Code civil et qu'il pourra leur être valablement opposé ;
- (iii) reconnaissent à cette signature électronique la même valeur que leur signature manuscrite et confère date certaine à la date attribuée à la signature du projet de traité de fusion le service DocuSign (www.docusign.com) ;
- (iv) reconnaissent que (i) l'exigence d'une pluralité d'originaux est réputée satisfaite lorsque le projet de traité de fusion signé électroniquement est établi et conservé conformément aux Articles 1366 et 1367 du Code civil, et que (ii) ce procédé permet à chaque Partie de disposer d'un exemplaire sur support durable ou d'y avoir accès, conformément aux dispositions de l'Article 1375 du Code civil ;
- (v) s'entendent pour désigner Paris (France) comme lieu de signature du projet de traité de fusion

[Signatures en page suivante]

Signé le 12 novembre 2025 par DocuSign,

DocuSigned by:

8392699D5626428...

ESTHEGROUPE

Par : Monsieur Jean-Claude Sirop

Titre : Gérant

DocuSigned by:

8392699D5626428...

S.A THALGO TCH

Par : Monsieur Jean-Claude Sirop

Titre : Président-Directeur Général

Liste des annexes

Annexe 3a	Comptes sociaux de la Société Absorbante au 31 décembre 2024
Annexe 3b	Comptes sociaux de la Société Absorbée au 31 décembre 2024
Annexe 5	Méthodes d'évaluation utilisées

Annexe 3a

Comptes sociaux de la Société Absorbante au 31 décembre 2024

THALGO TCH

DOMAINE DES CHATAIGNIERS RN7 83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Comptes sociaux et annexes

Exercice du
01/01/2024 au 31/12/2024

SIREN : 421936378

SOMMAIRE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	4
Bilan Actif	5
Bilan Passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat	8
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS	9
Chiffres clés	9
Faits caractéristiques de l'exercice	9
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	10
Règles et méthodes comptables	11
Principes et conventions générales.....	11
Immobilisations incorporelles et corporelles.....	11
Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.....	11
Créances.....	11
Provisions réglementées	12
Crédit d'impôts	12
Intégration fiscale.....	12
Permanence des méthodes	12
COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	13
Tableau des immobilisations	14
Tableau des Amortissements	15
État des provisions.....	16
Etat des Créances	17
État des Dettes	17
Dettes garanties par des sûretés réelles.....	18
Mention Ventilation Emprunts.....	19
Eléments relevant de plusieurs postes au bilan	20
Produits à recevoir	21
Charges à payer	21
Charges et produits constatés d'avance	22
Composition du capital social.....	23
Capitaux propres	23
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS.....	24
Charges exceptionnelles.....	25
Produits exceptionnels	26
Honoraires des commissaires aux comptes.....	27
Titres de participations.....	27
Identité de la société mère consolidant les comptes	29
Liste des Filiales et participations	29

Engagements financiers donnés et reçus 30

Résultat des 5 derniers Exercices 31

DETAIL DES COMPTES 32

BILAN ET
COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bilan Actif

Rubriques	Brut	Amortissement	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	371 500		371 500	371 500
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	371 500		371 500	371 500
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (2)				
Autres participations	83 278 105	15 221 293	68 056 812	67 670 924
Créances rattachées à des participations	22 476 980	22 476 980		
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 627 692	1 626 145	1 547	12 376
Total immobilisations financières	107 382 777	39 324 418	68 058 359	67 683 300
Actif immobilisé	107 754 277	39 324 418	68 429 859	68 054 800
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés (3)	921 114	550 089	371 025	437 703
Autres créances (3)	47 650 981	28 634 547	19 016 434	25 669 638
Total des créances	48 572 095	29 184 636	19 387 459	26 107 341
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :	7 518	6 279	1 239	1 239
Disponibilités	3 282 517		3 282 517	259 560
Charges constatées d'avance (3)	170 381		170 381	178 620
Total disponibilités et divers	3 290 035	6 279	3 283 756	260 799
Actif circulant	52 032 511	29 190 915	22 841 596	26 546 760
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Ecarts de conversion actif				
Total général	159 786 788	68 515 333	91 271 455	94 601 560

(1) dont droit au bail
(2) dont part à moins d'un an
(3) dont part à plus d'un an

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bilan Passif

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Situation nette		
Capital social ou individuel Dont versé : 7 887 656	7 887 656	7 887 656
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 308 315	2 308 315
Écarts de réévaluation	58 638 001	58 638 001
Réserve légale	788 766	788 766
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	15 143	15 143
Autres réserves		
Report à nouveau	(12 670 478)	(18 694 927)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	7 174 052	6 024 449
Total situation nette	64 141 456	56 967 404
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	500 000	500 000
Capitaux propres	64 641 456	57 467 404
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Dettes financières (2)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	21 351 838	34 481 755
Emprunts et dettes financières divers	4 714 645	1 138 639
Total dettes financières	26 066 483	35 620 394
Dettes d'exploitation (2)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	189 263	345 711
Dettes fiscales et sociales	81 768	966 014
Total dettes d'exploitation	271 031	1 311 7242
Dettes diverses (2)		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	292 486	202 037
Total dettes diverses	292 486	202 037
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance (2)		
Total des dettes	26 629 999	37 134 156
Ecarts de conversion PASSIF		
Total général	91 271 455	94 601 560

(1) dont concours bancaires courants 3 069 399

(2) dont à moins d'un an 16 520 399

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Compte de résultat

Rubriques	France	Export	31/12/2024	31/12/2023
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	78 000		78 000	78 000
Chiffres d'affaires nets	78 000		78 000	78 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits			1 059 383	1 061 884
Total des produits d'exploitation			1 137 383	1 139 884
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			553 444	584 236
Total charges externes			553 444	584 236
Impôts, taxes et assimilés			4 583	4 331
Charges de personnel				
Salaires et traitements			24 000	24 000
Charges sociales			10 133	10 048
Total charges de personnel			34 133	34 048
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Total dotations d'exploitation				
Autres charges d'exploitation			2	74
Total des charges d'exploitation			592 162	622 689
Résultat d'exploitation			545 220	517 196

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Résultat d'exploitation	545 220	517 196
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations	9 221 345	8 209 201
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	10 763	
Reprises sur provisions et transferts de charges	6 279	8 009 467
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	9 238 387	16 218 667
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	6 279	11 744 069
Intérêts et charges assimilées	555 471	683 326
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 014
Total des charges financières	561 750	12 428 409
Résultat financier	8 676 637	3 790 258
Résultat courant avant impôts	9 221 858	4 307 454
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	96 496	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	70 000	640 151
Total des produits exceptionnels	166 496	640 151
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 300	318 211
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	80 831	11 424
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 916 000	
Total des charges exceptionnelles	4 000 131	329 635
Résultat exceptionnel	(3 833 635)	310 515
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	(1 785 829)	(1 406 480)
Total des produits	10 542 266	17 998 702
Total des charges	3 368 214	11 974 253
Bénéfice ou perte	7 174 052	6 024 449

Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	55 000
Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	3 300
Dont produits concernant les entreprises liées	9 221 345
Dont intérêts concernant les entreprises liées	9 045

THALGO TCH

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Chiffres clés

- Durée de l'exercice : 12 mois
- Devise : EUR
- Total du Bilan : 91 271 455 €
- Capital : 7 887 656 €
- Total de Produits : 10 542 266 €
- Total de Charges : 3 368 214 €
- Résultat : 7 174 052 €

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société THALGO TCH, qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

Faits caractéristiques de l'exercice

Contrôle fiscal

En janvier 2020, la Direction des Finances Publiques a initié un examen de comptabilité de Thalgo TCH pour les exercices 2017 et 2018. Régulièrement interrompu à cause de la crise sanitaire, la Direction des Finances Publiques n'a pas notifié de redressement au titre de l'exercice 2017, qui s'est trouvé prescrit à la fin de l'année 2020. Une proposition de rectification est intervenue le 28 juillet 2021 et porte essentiellement sur 2 chefs de redressement :

- Dépréciation de la créance d'Amaradia,
- Acquisition du sous-groupe Parashop à prix minoré,

Le montant du redressement d'IS ressort à 1 872 K€.

À la suite du recours hiérarchique du 10 février 2022, la Direction des Finances Publiques a abandonné le rehaussement lié à la dépréciation de la créance Amaradia, mais maintenu son redressement relatif à l'acquisition à prix minoré.

La direction de Thalgo TCH a contesté ce redressement en saisissant la Commission départementale des Impôts Directs et Taxes. Cette commission a confirmé ce redressement.

La société TCH s'est ainsi vu notifiée d'un avis de mise en recouvrement d'un montant de 1 501 505 € majorés des intérêts de retards pour la somme de 77 977 €.

La société Thalgo TCH a procédé au paiement du montant du redressement courant 2023, mais poursuit sa procédure de contestation de la décision de l'Administration Fiscale auprès du Tribunal Administratif. La date de plaidoirie n'a pas encore été fixée.

THALGO TCH

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Intégration fiscale

Thalgo TCH étant devenue actionnaire à 100 % de la société NATURE COS en décembre 2023, NATURE COS a décidé d'opter au régime d'intégration fiscale du groupe Thalgo TCH. Cette option prend effet au 1er janvier 2024.

Nature Cos et Thalgo TCH étant respectivement associées de la SARL CFTM (Centre de Formation Technique en Maquillage) à hauteur de 55% et de 45% de son capital regroupent à elles-seules 100% des parts de cette société. A ce titre, la SARL CFTM a également opté au régime d'intégration fiscale du groupe Thalgo TCH. Cette option prend effet au 1er janvier 2024

Liquidations et TUP de filiales

Les sociétés PYRAMIDE, COSMAG et GERMANDRE ont été liquidées en 2024.

La société TEM a été tupée dans THALGO TCH avec effet rétroactif au 01/01/2024

Dépréciation du compte courant NATURE COS

Compte tenu de la situation nette négative de NATURE COS au 31/12/2024 de -1 916 000 € et en prévision du risque de pertes en 2025, il a été décidé de provisionner le compte courant de NATURE COS à hauteur de 3 916 000 €.

Augmentation du contrôle de la société ALLISTERE

En décembre 2024, Thalgo TCH a acquis 2 250 actions supplémentaires de la société Allistère, voyant sa participation passer de 51% (8 232 actions sur un total de 16 141 actions) à 65% (10 482 actions).

Evènements significatifs postérieurs à la clôture***Contrôle URSSAF***

L'Urssaf a lancé un contrôle sur la société Thalgo TCH portant sur les années 2022, 2023 et 2024 : à ce jour le contrôle n'est pas terminé et n'a pas rendu ses conclusions.

Augmentation du contrôle de la société ALLISTERE

En février 2025, Thalgo TCH a acquis 1 543 actions supplémentaires de la société Allistère, voyant sa participation passer de 65 % à 74.5% (avec 12 025 actions sur un total de 16 141 actions).

THALGO TCH

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Règles et méthodes comptables

Principes et conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du règlement ANC 2014-03 et de l'ensemble des règlements successifs relatifs à la réécriture du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les notes et tableaux faisant partie intégrante des comptes annuels, ils ne sont produits que pour autant qu'ils ont une importance significative par rapport aux données figurant déjà dans les documents de synthèse tels que le bilan et le compte de résultat (sans préjudice des obligations légales).

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue, selon le mode linéaire ou dégressif

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire des titres de participation est déterminée à partir de la situation nette corrigée de chaque filiale.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

THALGO TCH

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

Crédit d'impôts

Le cas échéant, les frais de recherche sont engagés et sont comptabilisés intégralement en charges. Par ailleurs, une partie de ces frais de recherche sont éligibles au dispositif fiscal du crédit d'impôt recherche : le montant du crédit d'impôt vient diminuer le montant de l'IS exigible. Le même mécanisme est appliqué au crédit d'impôt famille ainsi qu'au crédit d'impôt mécénat.

Intégration fiscale

La société THALGO TCH, conformément aux dispositions de l'article 223A du CGI intègre fiscalement les résultats de ses filiales, en vue de la détermination du résultat fiscal du groupe. Elle en est la tête de groupe.

La convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt soit répartie sur l'ensemble des sociétés intégrées fiscalement ; l'impôt de chaque société étant calculé comme si elle n'était pas membre du groupe (constatation d'une créance au profit de Thalgo TCH). Toutefois, Thalgo TCH devra "restituer" les économies d'impôts aux filiales déficitaires qui deviendront bénéficiaires dans le futur. Elle constatera la charge d'impôt dès lors que la filiale réalisera à nouveau des résultats fiscaux positifs.

Au titre de l'exercice clos au 31/12/2024, la société THALGO TCH a fait bénéficier au groupe de son résultat fiscal soit -3 850 424 euros.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

THALGO TCH

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN
--

THALGO TCH

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Tableau des immobilisations

Immobilisations	Montant début 2024	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2024
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (1)	371 500			371 500
Total des immobilisations incorporelles	371 500			371 500
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	105 439 197	385 890	70 002	105 755 085
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières (2)	1 638 521	(10 829)		1 627 692
Total des immobilisations financières	107 077 718	375 061	70 002	107 382 777
Total général	107 449 218	375 061	70 002	107 754 277

THALGO TCH
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Tableau des Amortissements

Amortissements	Montant début 2024	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2024
Immobilisations incorporelles Frais d'établissement, de recherche et de développement. Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total des immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles				
TOTAL GENERAL				
Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2024	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2024
Frais d'émission d'emprunt à étaler Primes de remboursement des obligations				

THALGO TCH

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

État des provisions

Nature des provisions	Montant au début 2024	Augmentat° : Dotations de l'exercice	Diminut° : Reprises de l'exercice	Montant à la fin 2024
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstruction des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	500 000			500 000
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total des provisions règlementées	500 000			500 000
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
Total des provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur immobilisation de titres mis en équivalence				
Sur immobilisation de titres de participation	15 291 293		70 000	15 221 293
Sur autres immobilisations financières	24 103 125			24 103 125
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	550 089			550 089
Autres provisions dépréciations	24 724 825	3 922 279	6 279	28 640 825
Total des provisions pour dépréciation	64 669 333	3 922 279	76 279	68 515 333
Total général	65 169 333	3 922 279	76 279	69 015 333
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières		6 279	6 279	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		3 916 000	70 000	

THALGO TCH

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des Créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	22 476 980		22 476 980
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	1 627 692	1 547	1 626 145
Total Actif immobilisé	24 104 672	1 547	24 103 125
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	921 114	921 114	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	988 196	988 196	
Taxe sur la valeur ajoutée	38 674	38 674	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	242	242	
Divers			
Groupe et associés (2)	46 623 868	46 623 868	
Débiteurs divers			
Total Actif circulant	48 572 095	48 572 095	
Charges constatées d'avance	170 381	170 381	
Total des créances	72 847 148	48 744 023	24 103 125

État des Dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi	3 069 399	3 069 399		
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + d'un an	18 282 439	11 172 839	7 109 600	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	189 263	189 263		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 800	1 800		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	79 731	79 731		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	237	237		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	4 714 645	4 714 645		
Autres dettes	292 486	292 486		
Dettes représentatives de titres empruntés				

THALGO TCH
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Produits constatés d'avance				
Total des dettes	26 629 999	16 520 399	10 109 600	

Dettes garanties par des sûretés réelles

Postes concernés	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 871 304		
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL	18 871 304		

THALGO TCH

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Mention Ventilation Emprunts

Le contrat de prêt du 28 novembre 2019 (refinancement opération d'acquisition du groupe Parashop), d'un montant global de 30 M€, comprend des engagements financiers notamment le respect de ratios financiers de dette financière nette sur EBITDA (R1) et de couverture de la dette (R2). Le respect de ces ratios s'apprécie au niveau des comptes consolidés. Pour 2024, l'engagement financier concernant le ratio R1 n'est pas respecté compte tenu de la crise sanitaire et de la mise en place en conséquence du PGE, ce qui constitue un cas de défaut du contrat. Les prêteurs pourraient en théorie se prévaloir de la survenance de ce cas de défaut pour solliciter l'exigibilité immédiate de l'intégralité de la dette bancaire rattachée à ce contrat. A ce titre, et conformément aux principes comptables, les 11,2 M€ de dette d'emprunt restant dus, rattachés à ce contrat, ont donc été positionnés à une échéance de – 1 an, en respect du principe de prudence comme indiqué dans le tableau Etat des Dettes en page 17.

Cette hypothèse est néanmoins extrêmement théorique puisque les prêteurs au titre du contrat du 28 novembre 2019 sont également parmi les prêteurs du PGE mis en place en août 2020.

Corrélativement et dès lors que le défaut de respect du ratio R1 au 31/12/2024 pourra être formellement constaté du fait de l'arrêt des comptes consolidés un waiver sera sollicité auprès des prêteurs afin que ceux-ci renoncent à se prévaloir du défaut de respect des ratios.

L'obtention de ce waiver ne devant pas poser de difficultés particulières, de fait la ventilation des dettes d'emprunt devrait se présenter ainsi :

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi	3 069 399	3 069 399		
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + d'un an	18 282 439	8 172 839	10 109 600	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	189 263	189 263		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 800	1 800		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	79 731	79 731		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	237	237		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	4 714 645	4 714 645		
Autres dettes	292 486	292 486		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total des dettes	26 629 999	16 520 399	10 109 600	

THALGO TCH

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

Poste du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	ayant un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations	22 476 980		
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>22 476 980</i>		
TOTAL Immobilisations	22 476 980		
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	46 623 868		
Capital souscrit, appelé et non appelé			
TOTAL Créances	46 623 868		
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 080		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 714 645		
TOTAL Dettes	4 776 725		
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

THALGO TCH

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR	2024	2023
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		4 998 000
Total créances		4 998 000
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		
Total autres		
Total		4 998 000

Charges à payer

Nature des charges	2024	2023
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	41 130	48 196
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières	41 130	48 196
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 600	252 310
Dettes fiscales et sociales	22	34 832
Total dettes d'exploitation	93 622	287 142
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total dettes diverses		
Total autres		
Total	134 751	335 338

THALGO TCH

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges et produits constatés d'avance

Nature des charges	2024	2023
Charges d'exploitation :		
	170 381	178 620
<i>Total charges d'exploitation</i>	<i>170 381</i>	<i>178 620</i>
Charges financières :		
<i>Total charges financières</i>		
Charges exceptionnelles :		
<i>Total charges exceptionnelles</i>		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	170 381	178 620
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	170 381	178 620

Nature des produits	2024	2023
Produits d'exploitation :		
<i>Total produits d'exploitation</i>		
Produits financiers :		
<i>Total produits financiers</i>		
Produits exceptionnels :		
<i>Total produits exceptionnels</i>		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)		

TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	170 381	178 620
---	----------------	----------------

THALGO TCH
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	créés pendant l'exercice 2024	remboursés pendant l'exercice 2024		
Actions ordinaires	740 625			740 625	10,65
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	740 625			740 625	

Capitaux propres

Rubriques	31/12/2023	Augment° De capital	Diminut° de capital	Affectat° résultat 2023	Autres mvments	Résultat 2024	31/12/2024
Capital en nombre d'actions							
Valeur nominale							
Capital social ou individuel	7 887 656						7 887 656
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 308 315						2 308 315
Ecarts de réévaluation	58 638 001						58 638 001
Réserve légale	788 766						788 766
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées	15 143						15 143
Autres réserves							
Report à nouveau	(18 694 927)			6 024 449			(12 670 478)
Résultat de l'exercice	6 024 449			(6 024 449)		7 174 052	7 174 052
Subventions d'investissement							
Provisions règlementées	500 000						500 000
Dividendes versés							
Total capitaux propres	57 467 404					7 174 052	64 641 456

THALGO TCH
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

THALGO TCH

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges exceptionnelles

Nature des charges	2024	2023
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales		683
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion		683
Charges sur exercices antérieurs	3 300	317 528
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières	80 831	11 424
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	80 831	11 424
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses		
Total autres charges exceptionnelles		
Autres		
Total autres		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	3 916 000	
Total des charges exceptionnelles	4 000 131	329 635

THALGO TCH

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Produits exceptionnels

Nature des produits	2024	2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes	41 496	
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Total produits exceptionnels sur opérations de gestion	41 496	
Produits sur exercices antérieurs	55 000	
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total produits des cessions d'éléments d'actif		
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant du rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers		
Total autres produits exceptionnels		
Autres		
Total autres		
Reprises sur provisions et transferts de charges	70 000	640 151
Total des produits exceptionnels	166 496	640 151

THALGO TCH

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Honoraires des commissaires aux comptes

Catégories	Montants
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	48 000
Autres honoraires	
TOTAL	48 000

Titres de participations

TITRES DE PARTICIPATION CHEZ THALGO TCH				
	Compte	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette
Actions Thalgo Cosmetic	26110100	19 216 562	-	19 216 562
Thalgo Iberica	26110300	121	-	121
Actions Perron Rigot	26110500	46 685 223	-	46 685 223
Actions LICD	26110800	2 968 592	2 968 592	-
Actions NATURE.COS	26111100	12 250 477	12 250 477	-
Actions HELVIE	26111300	1	-	1
Actions CFTM	26111400	1	-	1
Actions PARASHOP Diffusion	26114000	500 001	1	500 000
Actions PARASHOP Asia	26115000	1 223	1 223	-
Actions 1900	26116000	1 000	1 000	-
Actions ALLISTERE	26117000	1 654 904		1 654 904
TOTAL		83 278 105	15 221 293	68 056 812

LICD : En décembre 2023, les capitaux propres de LICD étant inférieurs à la moitié de son capital social, la société Thalgo TCH a décidé de procéder à une augmentation de capital de LICD par incorporation d'une partie du compte-courant détenu par Thalgo TCH sur LICD (pour un montant de 1 437 540 €) et d'un coup d'accordéon pour apurer les pertes. Thalgo TCH détient désormais 2 310 actions de LICD d'une valeur nominale de 130 €, (soit 100% du capital). Les titres de participation de LICD inscrits à l'actif de Thalgo TCH ont été entièrement dépréciés au 31/12/2023.

NATURECOS : En décembre 2023, les capitaux propres de NATURE COS étant inférieurs à la moitié de son capital social depuis la clôture de l'exercice 2020, la société Thalgo TCH a décidé de procéder à une augmentation de capital de NATURE COS par incorporation d'une partie du compte-courant détenu par Thalgo TCH sur NATURE COS (pour un montant de 10 300 250 €) et d'un coup d'accordéon pour apurer les pertes. Thalgo TCH détient désormais 5 940 parts de NATURE COS d'une valeur nominale de 250 €, (soit 100% du capital). Les titres de participation de NATURE COS inscrits à l'actif de Thalgo TCH ont été entièrement dépréciés au 31/12/2023.

THALGO TCH

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Laboratoire ALLISTERE :

En 2022, Thalgo TCH a acquis 51% des parts de la société Laboratoires ALLISTERE qui détient la marque TOOFRUIT, pour un montant de 1275 K€. Le 11/12/2024 Thalgo TCH a acquis 2250 parts supplémentaires, ce qui fait qu'elle détient à 65% la société Laboratoire ALLISTERE.

Groupe PARASHOP :

Depuis fin novembre 2019, à la suite de l'acquisition complémentaire des titres 1800, ancienne holding du groupe Parashop, Thalgo TCH détient 100% du groupe Parashop. Du fait de la Tup entre 1800 et Thalgo TCH, courant fin 2019, Thalgo TCH détient désormais en direct :

- 100 % des titres PARASHOP, PMD, PARASHOP Asia
- 100 % des titres 1900, qui détient 100 % de TANGUY

Les titres Parashop sont des frais d'acquisition et sont amortis par un amortissement dérogatoire. La VNC de l'ensemble des titres de participation du groupe Parashop est de 0 € au 31/12/2023.

Les sociétés PYRAMIDE, COSMAG et GERMANDRE ont été liquidées en 2024.

La société TEM a été tupée dans THALGO TCH avec effet rétroactif au 01/01/2024

THALGO TCH

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Identité de la société mère consolidant les comptes

La société THALGO TCH établit des comptes consolidés pour le Groupe dont elle est la mère.

Liste des Filiales et participations

Sociétés	Capital	Capitaux propres	Valeur Nette des titres détenus	CA HT	Résultat dernier exercice clos	Dividendes perçus
LABORATOIRES BLC THALGO COSMETIC	2 586 885	14 267 382	19 216 562	54 478 873	2 463 021	4 007 784
LABORATOIRES EPL PERRON RIGOT	250 000	11 061 600	46 685 223	34 490 480	5 560 273	5 197 920
L.I.C.D.	300 300	131 284	0	8 291 381	(343 210)	
NATURE.COS	1 485 000	(1 915 471)	0	7 886 273	(4 049 710)	
C.F.T.M	1 000	96 587	1	535 402	84 548	
ALLISTERE	161 410	1 581 791	1 654 904	2 370 472	60 375	

THALGO TCH

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Résultat des 5 derniers Exercices

Nature des indications	2020	2021	2022	2023	2024
Capital en fin d'exercice					
Capital social	7 887 656	7 887 656	7 887 656	7 887 656	7 887 656
Nombre des actions ordinaires existantes	740 625	740 625	740 625	740 625	740 625
Nombre des actions à dividende prioritaire					
<u>Nombre maxi d'actions futures à créer :</u>					
Par conversion d'obligations					
Par exercice du droit de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	78 000	78 000	109 491	78 000	78 000
Résultat avant impôt, participation des salariés, Amortissements et provisions	4 789 963 (1 273 178)	671 689 (2 865 764)	5 116 785 (1 807 252)	7 712 421 (1 406 480)	9 234 223 (1 785 829)
Impôt sur les bénéfices					
Participation, intéressement des salariés					
Résultat après impôt, participation des salariés, Amortissements et provisions	5 898 038	1 657 768	679 154	6 024 449	7 174 052
Résultat distribué					
Résultats par action					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	8	5	9	12	15
Résultat après impôt, participation des salariés, Amortissements et provisions	8	2	1	8	10
Dividende attribué à chaque action					
Personnel					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	1	1	1		1
Montant de la masse salariale de l'exercice	24 000	24 000	24 000	24 000	24 000
Sommes versées au titre des avantages sociaux	5 448	5 330	7 581	10 048	10 133

THALGO TCH
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

DETAIL DES COMPTES

THALGO TCH

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

THALGO TCH

DETAIL DES COMPTES

BILAN ACTIF				
	Brut	Amortissement	12 mois 01/01/2024 - 31/12/2024	12 mois 01/01/2023 - 31/12/2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	371 500,00		371 500,00	371 500,00
Concessions, brevets et droits similaires - Brut	371 500,00		371 500,00	371 500,00
205000000000 BREVETS ET MARQUES	371 500,00		371 500,00	371 500,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	107 382 777,28	39 324 418,49	68 058 358,79	67 683 299,79
Autres participations - Brut	83 278 104,85	15 221 293,06	68 056 811,79	67 670 923,79
261101000000 TITRES BLC THALGO	19 216 561,73		19 216 561,73	19 210 561,73
261103000000 TITRES THALGO IBERICA	121,12		121,12	121,12
261105000000 TITRES PERRON RIGOT	46 685 223,00		46 685 223,00	46 685 223,00
261108000000 TITRES LICD	2 968 592,19		2 968 592,19	2 968 592,19
261109000000 TITRES TEM (HIPPOCRATE NETLAB				50 000,00
261111000000 TITRES NATURE COS	12 250 476,78		12 250 476,78	12 250 476,78
261112000000 TITRES GERMANDRE				1,00
261113000000 TITRES HELVIE	1,00		1,00	1,00
261114000000 TITRES CFTM	1,00		1,00	1,00
261115000000 TITRES COSMAG				1,00
261124000000 TITRES PYRAMIDE				20 000,00
261140000000 TITRES PARASHOP DIFFUSION	500 001,00		500 001,00	500 001,00
261150000000 TITRES PARASHOP ASIA	1 223,09		1 223,09	1 223,09
261160000000 TITRES 1900	1 000,00		1 000,00	1 000,00
261170000000 TITRES TOOFRUIT	1 654 903,94		1 654 903,94	1 275 013,94
296100000000 PROV/TITRES DE PARTICIPATIONS		15 221 293,06	(15 221 293,06)	(15 291 293,06)
Créances rattachées à des participations - Brut	22 476 980,00	22 476 980,00		
267100000000 CREANCES RATT A PART.1900	4 185 860,00		4 185 860,00	4 185 860,00
267110000000 CREANCES RATT. A PART PARADIFF	18 291 120,00		18 291 120,00	18 291 120,00
296700000000 PROV/DEP CREANC RATT PARTICIP		22 476 980,00	(22 476 980,00)	(22 476 980,00)
Autres immobilisations financières - Brut	1 627 692,43	1 626 145,43	1 547,00	12 376,00
277200000000 ACTIONS PROPRES	1 547,00		1 547,00	12 376,00
278000000000 FONDS DE COMMERCE	1 626 145,43		1 626 145,43	1 626 145,43
297870000000 PROV/DEP/FONDS COMMERCE		1 626 145,43	(1 626 145,43)	(1 626 145,43)
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	107 754 277,28	39 324 418,49	68 429 858,79	68 054 799,79
CREANCES				
Clients et comptes rattachés - Brut	921 114,29	550 089,48	371 024,81	437 702,90
411400000000 CLIENTS GROUPE	921 114,29		921 114,29	967 792,38
491000000000 PROV DEP CREANCE		550 089,48	(550 089,48)	(550 089,48)
Autres créances - Brut	47 650 980,71	28 634 546,56	19 016 434,15	25 669 638,27
444000000000 ETAT-IMPOT S/BENEFICES	988 196,00		988 196,00	813 518,00
445661000000 TVA DED. SUR BIENS & SERVICES	22 868,46		22 868,46	10 732,78
445660000000 TVA S/FACT.NON PARVENUES	15 806,01		15 806,01	42 057,62
447000000000 TAXE PROFESSIONNELLE	242,00		242,00	327,00
455102000000 C/C THALGO BLC	12 488 363,05		12 488 363,05	9 138 326,39
455102100000 C/C THALGO BLC-IS	146 813,00		146 813,00	576 383,00
455103100000 C/C THALASSO ISSAMBRE-IS				145 822,00
455103200000 C/C HOTHAL-IS	63 797,00		63 797,00	3 208,00
455104100000 C/C PERRON RIGOT-IS	1 543 915,00		1 543 915,00	1 389 682,00
455105000000 C/C LICD	1 385 602,48		1 385 602,48	2 772 460,00
455135000000 C/C NATURECOS	6 274 980,15		6 274 980,15	5 779 251,48
455140000000 C/C ESP.BEAUTE CEDRES IS	1 981,00		1 981,00	
455220000000 C/C PARASHOP	18 315 268,99		18 315 268,99	18 315 268,99
455230000000 C/C PMD ATRIUM	1 370 704,40		1 370 704,40	1 370 704,40
455250000000 C/C 1900	4 963 557,57		4 963 557,57	4 963 557,57
455260000000 C/C TANGUY	68 885,60		68 885,60	68 885,60
468700000000 PRODUITS A RECEVOIR				4 998 000,00
495000000000 PROV DEP COMPTE GROUPE		28 634 546,56	(28 634 546,56)	(24 718 546,56)
DIVERS				

THALGO TCH
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

THALGO TCH	DETAIL DES COMPTES
------------	--------------------

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissement	12 mois 01/01/2024 - 31/12/2024	12 mois 01/01/2023 - 31/12/2023
Valeurs mobilières de placement - Brut	7 517,92	6 278,92	1 239,00	1 239,00
50810000000 VALEUR MOBILIERE DE PLACEMEN	7 517,92		7 517,92	7 517,92
59081000000 PROV. P/DEPRECIATION VMP		6 278,92	(6 278,92)	(6 278,92)
Disponibilités - Brut	3 282 517,48		3 282 517,48	259 560,06
51210000000 CREDIT LYONNAIS	2 887 894,41		2 887 894,41	
51210400000 BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE	11 493,39		11 493,39	15 783,84
51225000000 CAISSE EPARGNE COTE AZUR	1 882,80		1 882,80	17 484,42
51240000000 CREDIT MUTUEL	3 533,82		3 533,82	128,86
51250000000 ARKEA (BCME-CAMEFI)	60 374,65		60 374,65	43 481,28
51251000000 CIC LYONNAISE DE BANQUE	7 594,67		7 594,67	11 404,27
51261000000 SOCIETE GENERALE USD	172 329,90		172 329,90	1 322,84
51262000000 SOCIETE GENERALE CAD	39 215,94		39 215,94	
51271000000 BANQUE PALATINE \$	210,72		210,72	88 012,93
51272000000 BANQUE PALATINE CAD	2 843,72		2 843,72	39 388,03
51280000000 BNP	10 036,79		10 036,79	35 236,72
51290000000 CREDIT AGRICOLE	85 106,67		85 106,67	7 357,27
Charges constatées d'avance - Brut	170 380,75		170 380,75	178 620,00
48600000000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	170 380,75		170 380,75	178 620,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	52 032 511,15	29 190 914,96	22 841 596,19	26 546 760,23
TOTAL BILAN ACTIF	159 786 788,43	68 515 333,45	91 271 454,98	94 601 560,02

THALGO TCH
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

THALGO TCH	DETAIL DES COMPTES
------------	--------------------

BILAN PASSIF

	12 mois 01/01/2024 - 31/12/2024	12 mois 01/01/2023 - 31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	7 887 656,25	7 887 656,25
10100000000 CAPITAL	7 887 656,25	7 887 656,25
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 308 315,42	2 308 315,42
10410000000 PRIME D'EMISSION	419 399,27	419 399,27
10420000000 PRIME DE FUSION	1 888 916,15	1 888 916,15
Ecart de réévaluation	58 638 001,00	58 638 001,00
10520000000 ECART DE REEVALUATION	58 638 001,00	58 638 001,00
Réserve légale	788 765,63	788 765,63
10610000000 RESERVE LEGALE	788 765,63	788 765,63
Réserves réglementées	15 143,18	15 143,18
106200100000 RESERVES INDISPONIBLES	15 143,18	15 143,18
Report à nouveau	(12 670 477,69)	(18 694 926,92)
119000000000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	(12 670 477,69)	(18 694 926,92)
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 174 051,88	6 024 449,23
Provisions réglementées	500 000,00	500 000,00
145000000000 AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	500 000,00	500 000,00
CAPITAUX PROPRES	64 641 455,67	57 467 403,79
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	21 351 837,78	34 481 755,28
164110000000 EMPRUNT SG 1461.813		109 787,80
164116000000 EMPRUNT CIC 730906.50		54 214,10
164117000000 EMPRUNT BECM 730906.50		54 348,58
164118000000 EMPRUNT ARKEA 30 000 000KE	6 875 000,00	10 750 000,00
164119000000 EMPRUNT CA PGE 4423000E	2 830 720,00	3 538 400,00
164120000000 EMPRUNT CIC PGE 5000000E	320 000,00	400 000,00
164121000000 EMPRUNT ARKEA PGE 3410000E	2 182 400,00	2 728 000,00
164122000000 EMPRUNT PALATINE PGE 7000000E	448 000,00	560 000,00
164123000000 EMPRUNT BP MED PGE 2668000E	1 706 240,00	2 132 800,00
164124000000 EMPRUNT LCL PGE 1632000E	1 044 480,00	1 305 600,00
164125000000 EMPRUNT CE PGE 2668000E	1 706 240,00	2 132 800,00
164126000000 EMPRUNT BNP PGE 1777000E	1 137 280,00	1 421 600,00
168840000000 INTERETS COURRUS S/EMPRUNT	32 079,00	44 500,00
512100000000 CREDIT LYONNAIS		7 656 137,54
512600000000 SOCIETE GENERALE	81 155,49	6 392,73
512700000000 BANQUE PALATINE	2 979 192,77	1 583 478,74
518600000000 INTERETS COURUS S/DECOUVERT	9 050,52	3 695,99
Emprunts et dettes financières divers	4 714 644,93	1 138 639,10
455104000000 C/C PERRON RIGOT	4 633 586,93	
455105100000 C/C LICD IS	73 184,00	87 798,00
455110000000 C/C TEM		40 841,10
455135100000 C/C NATURECOS - IS	7 874,00	
455500000000 C/C THALASSO CONCARNEAU		1 010 000,00
DETTES D'EXPLOITATIONS ET COMPTES RATTACHES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	189 263,36	345 710,50
401000000000 FOURNISSEURS	13 663,21	15 098,57
401100000000 FOURNISSEURS PRESTATIONS	19 920,24	14 590,72
401400000000 FOURNISSEURS GROUPE	62 079,91	63 711,18
408000000000 FOURN-FACT.NON PARVENUE	93 600,00	252 310,03
Dettes fiscales et sociales	81 767,63	966 013,97
431000000000 URSSAF	969,00	968,00
437100000000 GENERATION MUTUELLE	629,64	596,91
437200000000 KLESIA RETRAITE	201,60	201,60
442100000000 ETAT PRELEV A LA SOURCE	215,00	216,00
445510000000 TVA A PAYER	1 924,00	7 673,00

THALGO TCH
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

THALGO TCH	DETAIL DES COMPTES
------------	--------------------

BILAN PASSIF

	12 mois 01/01/2024 - 31/12/2024	12 mois 01/01/2023 - 31/12/2023
445710000000 TVA COLLECTEE 20%	77 806,79	77 806,79
448800000000 ETAT CHARGES A PAYER		34 810,00
448835000000 TAXE APPRENTISSAGE	21,60	21,60
457000000000 ACTIONNAIRE DIVIDENDE A PAYER		843 720,07
DETTES DIVERSES		
Autres dettes	292 485,61	202 037,38
467000000000 DEBITEUR-CREDITEUR DIVERS	283 401,38	202 037,38
467100000000 DEB.CRED.GROUPE	9 084,23	
DETTES	26 629 999,31	37 134 156,23
TOTAL PASSIF		
TOTAL BILAN PASSIF	91 271 454,98	94 601 560,02

THALGO TCH

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

THALGO TCH

DETAIL DES COMPTES

COMPTE DE RESULTAT

	12 mois 01/01/2024 - 31/12/2024		12 mois 01/01/2023 - 31/12/2023		Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Production vendue de services - Total	78 000,00	-	78 000,00	-		-
708401000000 FRAIS GESTION THALGO BLC	28 080,00	-	28 080,00	-		-
708403000000 FRAIS GESTION NATURECOS	14 040,00	-	14 040,00	-		-
708404000000 FRAIS GESTION LICD	7 800,00	-	7 800,00	-		-
708413000000 FRAIS GESTION PERRON RIGOT	28 080,00	-	28 080,00	-		-
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS TOTAL	78 000,00	-	78 000,00	-		-
Autres produits	1 059 382,69	-	1 061 884,30	-	(2 501,61)	(0,24)
751101000000 REDEVANCES THALGO BLC	52 231,28	-	53 832,48	-	(1 601,20)	(2,97)
751102000000 REDEVANCES PERRON RIGOT	587 261,77	-	597 649,11	-	(10 387,34)	(1,74)
751103000000 REDEVANCES PERRON INC	377 824,52	-	374 380,21	-	3 464,31	0,93
751104000000 REDEVANCES PERRON CANADA	42 058,34	-	38 037,11	-	6 021,23	16,71
758000000000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	8,78	-	5,39	-	1,39	25,79
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 137 382,69	-	1 139 884,30	-	(2 501,61)	(0,22)
CHARGES D'EXPLOITATION						
Autres achats et charges externes	553 443,65	-	584 236,15	-	(30 792,50)	(5,27)
616110000000 ASSUR.RC ENTREPRISE	2 168,00	-	2 168,00	-		-
618100000000 DOCUMENTATION GENERALE	28 731,41	-	21 491,88	-	7 239,73	33,69
621400000000 PERSONNEL PRETE A L'ENTREPRISE	153 967,00	-	153 475,00	-	492,00	0,32
622800000000 HONORAIRES CAC	49 201,28	-	41 112,50	-	8 088,78	19,67
622810000000 HONORAIRES MAINTENANCE MARQUES	19 885,74	-	21 782,30	-	(1 916,56)	(8,80)
622820000000 HONORAIRES JURIDIQUES	182 581,80	-	224 745,36	-	(42 163,76)	(18,76)
622700000000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	300,00	-		-	300,00	-
622800000000 HONORAIRES DIVERS	13 187,00	-	28 475,00	-	(15 308,00)	(53,76)
625100000000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	13 663,21	-	15 052,18	-	(1 388,97)	(9,23)
625700000000 RECEPTIONS CLIENTS ET TIERS	4 238,89	-	1 016,13	-	3 222,56	317,14
626200000000 TELEPHONE	936,05	-	1 084,14	-	(148,09)	(13,66)
627200000000 COMM.& FRAIS EMISSION EMPRUNTS	40 000,00	-	40 000,00	-		-
627800000000 FRAIS BANCAIRES	44 823,87	-	33 833,86	-	10 789,81	31,89
Impôts, taxes et versements assimilés	4 583,20	-	4 331,20	-	252,00	5,82
633300000000 FORMATION PROF.CONTINUE	132,00	-	132,00	-		-
633500000000 TAXE APPRENTISSAGE	163,20	-	163,20	-		-
635110000000 CFE - CVAE	3 908,00	-	4 036,00	-	(128,00)	(3,17)
635400000000 DROITS ENREGIST & TIMBRES	380,00	-		-	380,00	-
Salaires et traitements	24 000,00	-	24 000,04	-	(0,04)	-
641100000000 SALAIRES BRUT	24 000,00	-	24 000,04	-	(0,04)	-
Charges sociales	10 133,40	-	10 047,60	-	85,80	0,85
645100000000 URSSAF	7 171,20	-	7 164,00	-	7,20	0,10
645200000000 KLESIA RETRAITE	1 451,04	-	1 451,04	-		-
645510000000 AG2R MUTUELLE	1 251,98	-	1 187,78	-	64,20	5,41
645520000000 MALAKOFF PREVOYANCE	259,20	-	244,80	-	14,40	5,68
Autres charges	1,99	-	73,77	-	(71,78)	(97,30)
658000000000 CHARGES DE GESTION COURANTE	1,99	-	73,77	-	(71,78)	(97,30)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	592 162,24	-	622 688,76	-	(30 526,52)	(4,90)
RESULTAT D'EXPLOITATION	545 220,45	-	517 195,54	-	28 024,91	5,42
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations	9 221 345,17	-	8 209 200,77	-	1 012 144,40	12,33
761100000000 REVENUS TITRES PARTICIPATION	9 205 704,00	-	8 154 998,00	-	1 050 706,00	12,88
761500000000 INTERETS SUR C/C GROUPE	15 641,17	-	54 202,77	-	(38 561,60)	(71,14)
Autres intérêts et produits assimilés	10 763,23	-		-	10 763,23	-
768800000000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	10 763,23	-		-	10 763,23	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	6 278,92	-	8 009 466,50	-	(8 003 187,58)	(99,92)
788620000000 REPRISE PROV IMMO FINANCIERES		-	8 000 000,00	-	(8 000 000,00)	(100,00)
788650000000 REPRISE PROV. S/VMP	6 278,92	-	9 466,50	-	(3 187,58)	(33,67)
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	9 238 387,32	-	16 218 667,27	-	(6 980 279,95)	(43,64)

THALGO TCH

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

THALGO TCH	DETAIL DES COMPTES
------------	--------------------

COMPTE DE RESULTAT

	12 mois 01/01/2024 - 31/12/2024		12 mois 01/01/2023 - 31/12/2023		Variation	%
CHARGES FINANCIERES						
Dotations financières aux amortissements	6 278,92	-	11 744 068,92	-	(11 737 790,00)	(99,95)
688820000000 DAP IMMOBILISATIONS FINANCIERE		-	11 737 790,00	-	(11 737 790,00)	(100,00)
688850000000 DAP S/VALEUR MOB.PLACEMENT	6 278,92	-	6 278,92	-		-
Intérêts et charges assimilées	555 471,07	-	683 326,12	-	(127 855,05)	(18,71)
661108000000 INTERETS EMPRUNT LCL	9 051,40	-	10 722,80	-	(1 671,20)	(15,59)
661109000000 INTERETS EMPRUNT CEE	18 033,03	-	21 266,26	-	(3 233,23)	(15,20)
661110000000 INTERETS EMPRUNT SG 1461	311,58	-	2 611,50	-	(2 299,92)	(88,07)
661111000000 INTERETS EMPRUNT BNP	60 843,40	-	63 591,10	-	(2 747,70)	(4,32)
661112000000 INTERETS EMPRUNT BP MED	16 598,71	-	18 707,18	-	(2 108,47)	(11,27)
661113000000 INTERETS EMPRUNT CA	17 950,21	-	21 172,20	-	(3 221,99)	(15,22)
661116000000 INTERETS EMPRUNT CIC	2 727,74	-	4 455,92	-	(1 728,18)	(38,78)
661117000000 INTERETS EMPRUNT BECM	142,12	-	1 372,23	-	(1 230,11)	(89,64)
661118000000 INTERETS EMPRUNT ARKEA	131 133,37	-	289 856,88	-	(158 723,31)	(54,76)
661119000000 INTERETS EMPRUNT PALATINE	3 779,60	-	4 469,90	-	(690,30)	(15,44)
661510000000 INTERETS SUR C/C GROUPE	9 044,71	-	6 849,18	-	2 195,53	32,06
661600000000 INTERETS BANCAIRES	21 859,56	-	23 800,40	-	(1 940,84)	(8,15)
668800000000 AUTRES CHARGES FINANCIERES	263 995,64	-	214 450,97	-	49 544,67	23,10
Charges nettes sur cessions de VMP		-	1 014,02	-	(1 014,02)	(100,00)
667000000000 CHARGES NETTES S/CESSION VMP		-	1 014,02	-	(1 014,02)	(100,00)
TOTAL CHARGES FINANCIERES	561 749,99	-	12 428 409,06	-	(11 866 659,07)	(95,48)
RESULTAT FINANCIER	8 676 637,33	-	3 790 258,21	-	4 886 379,12	128,92
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	9 221 857,78	-	4 307 453,75	-	4 914 404,03	114,09
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	96 496,10	-		-	96 496,10	-
771000000000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	41 496,10	-		-	41 496,10	-
772000000000 PROD. EXCEP/EX ANTERIEUR	55 000,00	-		-	55 000,00	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	70 000,00	-	640 150,86	-	(570 150,86)	(89,07)
787500000000 REPRISE PROV. EXCEPTIONNELLES	70 000,00	-	640 150,86	-	(570 150,86)	(89,07)
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	166 496,10	-	640 150,86	-	(473 654,76)	(73,99)
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 300,00	-	318 211,38	-	(314 911,38)	(98,96)
671200000000 PENALITES AMENDES NON DED		-	683,00	-	(683,00)	(100,00)
672100000000 CHARGES S/EXERCICE ANTERIEUR	3 300,00	-	317 528,38	-	(314 228,38)	(98,96)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	80 831,00	-	11 424,00	-	69 407,00	607,55
675800000000 VCEAC IMMO FINANCIERES	80 831,00	-	11 424,00	-	69 407,00	607,55
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 916 000,00	-		-	3 916 000,00	-
687500000000 DAP DEP EXCEPTIONNELLES	3 916 000,00	-		-	3 916 000,00	-
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000 131,00	-	329 635,38	-	3 670 495,62	1 113,50
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(3 833 634,90)	-	310 515,48	-	(4 144 150,38)	334,60
Impôts sur les bénéfices	(1 785 829,00)	-	(1 406 480,00)	-	(379 349,00)	26,97
698100000000 INTEGRATION FISCALE - CHARGES	403 043,00	-	1 047 078,00	-	(644 035,00)	(61,51)
698900000000 INTEGRATION FISCALE - PRODUITS	(2 188 872,00)	-	(2 453 558,00)	-	264 686,00	(10,79)
TOTAL DES PRODUITS	10 542 266,11	-	17 998 702,43	-	(7 456 436,32)	(41,43)
TOTAL DES CHARGES	3 368 214,23	-	11 974 253,20	-	(8 606 038,97)	(71,87)
BENEFICE OU PERTE	7 174 051,88	-	6 024 449,23	-	1 149 602,65	19,08

THALGO TCH
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe 3b

Comptes sociaux de la Société Absorbée au 31 décembre 2024

ESTHEGROUPE

DOMAINE DES CHATAIGNIERS RN7 83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Comptes sociaux et annexes

Exercice du
01/01/2024 au 31/12/2024

SIREN : 532786183

SOMMAIRE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 3

 Bilan Actif4

 Bilan Passif..... 5

 Compte de résultat6

 Compte de résultat 7

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 8

 Chiffres clés8

 Faits caractéristiques de l'exercice 8

 Evènements significatifs postérieurs à la clôture 8

 Règles et méthodes comptables 9

 Principes et conventions générales.....9

 Immobilisations incorporelles et corporelles.....9

 Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.....9

 Créances.....10

 Permanence des méthodes10

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN 11

 Tableau des immobilisations 12

 Tableau des Amortissements 13

 État des provisions..... 14

 Etat des Créances 15

 État des Dettes 15

 Éléments relevant de plusieurs postes au bilan 16

 Produits à recevoir 17

 Charges à payer 17

 Composition du capital social..... 18

 Capitaux propres 18

 Filiales et participations..... 19

BILAN ET
COMPTE DE RESULTAT

ESTHEGROUPE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bilan Actif

Rubriques	Brut	Amortissement	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations techniques, mat. et outillage industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (2) Autres participations Créances rattachées à des participations Prêts Autres immobilisations financières	11 132 187	2 756 233	8 375 954	8 167 392
Total immobilisations corporelles	11 132 187	2 756 233	8 375 954	8 167 392
Actif immobilisé	11 132 187	2 756 233	8 375 954	8 167 392
Stocks Matières premières, approvisionnements En cours de production de biens En cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
Total des stocks				
Créances Avances et acomptes versés sur commandes Clients et comptes rattachés (3) Autres créances (3)	25 336 366 562		25 336 366 562	12 260 511 562
Total des créances	391 898		391 898	523 822
Disponibilités et divers Valeurs mobilières dont actions propres : Disponibilités Charges constatées d'avance (3)	16 470		16 470	6 685
Total disponibilités et divers	16 470		16 470	6 685
Actif circulant	408 367		408 367	530 507
Frais d'émission d'emprunt à étaler Ecart de conversion actif				
Total général	11 540 554	2 756 233	8 784 321	8 697 899

(1) dont droit au bail
(2) dont part à moins d'un an
(3) dont part à plus d'un an

ESTHEGROUPE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bilan Passif

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Situation nette		
Capital social ou individuel Dont versé : 3 184 698	3 184 698	3 184 698
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	318 470	1 886
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 664 879	1 187 195
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	261 599	794 268
Total situation nette	5 429 647	5 168 047
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Capitaux propres	5 429 647	5 168 047
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Dettes financières (2)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		
Emprunts et dettes financières divers		
Total dettes financières		
Dettes d'exploitation (2)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78	254
Dettes fiscales et sociales		
Total dettes d'exploitation	78	254
Dettes diverses (2)		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 354 597	3 529 597
Total dettes diverses	3 354 597	3 529 597
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance (2)		
Total des dettes	3 354 675	3 529 851
Ecarts de conversion PASSIF		
Total général	8 784 321	8 697 899

(1) dont concours bancaires courants
(2) dont à moins d'un an 3 354 675

ESTHEGROUPE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Compte de résultat

Rubriques	France	Export	31/12/2024	31/12/2023
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation				
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 298	601
Total charges externes			2 298	601
Impôts, taxes et assimilés				52
Charges de personnel				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Total charges de personnel				
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Total dotations d'exploitation				
Autres charges d'exploitation				
Total des charges d'exploitation			2 298	653
Résultat d'exploitation			(2 298)	(653)

ESTHEGROUPE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Résultat d'exploitation	(2 298)	(653)
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations	55 336	48 260
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges	208 562	746 916
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	263 898	795 176
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		254
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		254
Résultat financier	263 898	794 921
Résultat courant avant impôts	261 599	794 268
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
Total des produits	263 898	795 176
Total des charges	2 298	908
Bénéfice ou perte	261 599	794 268

Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs
Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
Dont produits concernant les entreprises liées 55 336
Dont intérêts concernant les entreprises liées

ESTHEGROUPE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Chiffres clés

- Durée de l'exercice : 12 mois
- Devise : EUR

- Total du Bilan : 8 784 321 €
- Capital : 3 184 698 €

- Total de Produits : 263 898 €
- Total de Charges : 2 298 €
- Résultat : 261 599 €

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société ESTHEGROUPE, qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

Faits caractéristiques de l'exercice

La provision pour dépréciation des titres de la filiale EB MONTREUIL a été reprise à hauteur de 208 K€ en 2024.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Néant

ESTHEGROUPE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Règles et méthodes comptables

Principes et conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du règlement ANC 2014-03 et de l'ensemble des règlements successifs relatifs à la réécriture du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les notes et tableaux faisant partie intégrante des comptes annuels, ils ne sont produits que pour autant qu'ils ont une importance significative par rapport aux données figurant déjà dans les documents de synthèse tels que le bilan et le compte de résultat (sans préjudice des obligations légales).

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

La valorisation des immobilisations incorporelles correspond à la valeur d'entrée dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à leur mise en service.

La méthode par composants a été appliquée conformément aux dispositions comptables en vigueur depuis l'exercice 2005.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie de chaque composant.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire des titres de participation est déterminée à partir de la situation nette corrigée de chaque filiale.

ESTHEGROUPE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d’inventaire est inférieure à la valeur comptable

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ESTHEGROUPE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN
--

ESTHEGROUPE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Tableau des immobilisations

Immobilisations	Montant début 2024	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2024
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (1)				
Total des immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	11 132 187			11 132 187
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières (2)				
Total des immobilisations financières	11 132 187			11 132 187
Total général	11 132 187			11 132 187

ESTHEGROUPE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Tableau des Amortissements

Amortissements	Montant début 2024	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2024
Immobilisations incorporelles Frais d'établissement, de recherche et de développement. Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total des immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles				
TOTAL GENERAL				
Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2024	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2024
Frais d'émission d'emprunt à étaler Primes de remboursement des obligations				

ESTHEGROUPE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

État des provisions

Nature des provisions	Montant au début 2024	Augmentat° : Dotations de l'exercice	Diminut° : Reprises de l'exercice	Montant à la fin 2024
Provisions réglementées Provisions pour reconstruction des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires <i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i> Provisions pour prêts d'installation Autres provisions règlementées				
Total des provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions et obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
Total des provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur immobilisation de titres mis en équivalence Sur immobilisation de titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres provisions dépréciations	2 964 795		208 562	2 756 233
Total des provisions pour dépréciation	2 964 795		208 562	2 756 233
Total général	2 964 795		208 562	2 756 233
Dont dotations et reprises d'exploitation Dont dotations et reprises financières Dont dotations et reprises exceptionnelles			208 562	

ESTHEGROUPE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des Créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Total Actif immobilisé			
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	25 336	25 336	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	366 562	366 562	
Débiteurs divers			
Total Actif circulant	391 898	391 898	
Charges constatées d'avance			
Total des créances	391 898	391 898	

État des Dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	78	78		
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	3 354 597	3 354 597		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total des dettes	3 354 675	3 354 675		

ESTHEGROUPE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

Poste du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	ayant un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
<i>Total immobilisations financières</i>			
TOTAL Immobilisations			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	366 562		
Capital souscrit, appelé et non appelé			
TOTAL Créances	366 562		
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	3 354 597		
TOTAL Dettes	3 354 597		
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

ESTHEGROUPE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR	2024	2023
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Total créances		
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		
Total autres		
Total		

Charges à payer

Nature des charges	2024	2023
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78	
Dettes fiscales et sociales		
Total dettes d'exploitation	78	
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total dettes diverses		
Total autres		
Total	78	

ESTHEGROUPE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	créés pendant l'exercice 2024	remboursés pendant l'exercice 2024		
Actions ordinaires	3 114 698			3 114 698	1,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	3 114 698			3 114 698	

Capitaux propres

Rubriques	31/12/2023	Augmentat° De capital	Diminut° de capital	Affectat° résultat 2023	Autres mvments	Résultat 2024	31/12/2024
Capital en nombre d'actions							
Valeur nominale							
Capital social ou individuel	3 184 698						3 184 698
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	1 886			316 584			318 470
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	1 187 195			477 684			1 664 879
Résultat de l'exercice	794 268			(794 268)		261 599	261 599
Subventions d'investissement							
Provisions règlementées							
Dividendes versés							
Total capitaux propres	5 168 047					261 599	5 429 647

ESTHEGROUPE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024
Filiales et participations

Sociétés	Capital	Capitaux propres	Valeur Nette des titres détenus	CA HT	Résultat dernier exercice clos	Dividendes perçus
THALGO TCH	7 887 656	66 890 431	6 935 816	78 000	9 423 027	30000
EB MONTREUIL	2 000	1 120 138	1 120 138	497 326	209 061	
SCI ECOLE BEAUTE MARINE	2 000	163 235	270 000	122 820	57 395	
RS CONCARNEAU	50 000	101 710	50 000	146 618	21 505	

ESTHEGROUPE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

DETAIL DES COMPTES

ESTHEGROUPE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ESTHEGROUPE	DETAIL DES COMPTES
-------------	--------------------

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissement	12 mois 01/01/2024 - 31/12/2024	12 mois 01/01/2023 - 31/12/2023
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 132 187,01	2 756 233,00	8 375 954,01	8 167 392,01
Autres participations - Brut	11 132 187,01	2 756 233,00	8 375 954,01	8 167 392,01
261110000000 actions TCH	6 935 816,01		6 935 816,01	6 935 816,01
261800000000 Parts RS CONCARNEAU	50 000,00		50 000,00	50 000,00
261810000000 Parts EB MONTREUIL	3 876 371,00		3 876 371,00	3 876 371,00
261820000000 Parts SCI ECOLE BEAUTE MARINE	270 000,00		270 000,00	270 000,00
296100000000 DEPRECIAT TITRES PARTICIPATION		2 756 233,00	(2 756 233,00)	(2 964 795,00)
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 132 187,01	2 756 233,00	8 375 954,01	8 167 392,01
CREANCES				
Clients et comptes rattachés - Brut	25 335,63		25 335,63	12 259,76
411000000000 Clients	25 335,63		25 335,63	12 259,76
Autres créances - Brut	366 562,21		366 562,21	511 562,21
451100000000 Compte Courant EB MONTREUIL	100 000,00		100 000,00	145 000,00
451500000000 Compte Courant RS CONCARNEAU	266 562,21		266 562,21	366 562,21
DIVERS				
Disponibilités - Brut	16 469,52		16 469,52	6 684,54
512700000000 Palatine	16 469,52		16 469,52	6 684,54
TOTAL ACTIF CIRCULANT	408 367,36		408 367,36	530 506,51
TOTAL BILAN ACTIF	11 540 554,37	2 756 233,00	8 784 321,37	8 697 898,52

ESTHEGROUPE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ESTHEGROUPE	DETAIL DES COMPTES
-------------	--------------------

BILAN PASSIF

	12 mois 01/01/2024 - 31/12/2024	12 mois 01/01/2023 - 31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	3 184 698,00	3 184 698,00
101000000000 Capital	3 184 698,00	3 184 698,00
Réserve légale	318 469,80	1 886,05
106100000000 RESERVE LEGALE	318 469,80	1 886,05
Report à nouveau	1 664 879,46	1 187 195,20
110000000000 Report À Nouveau	1 664 879,46	1 187 195,20
RESULTAT DE L'EXERCICE	261 599,27	794 268,01
CAPITAUX PROPRES	5 429 646,53	5 168 047,26
DETTES D'EXPLOITATIONS ET COMPTES RATTACHES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78,00	254,42
401000000000 Fournisseurs		254,42
408100000000 Fournisseurs FNP	78,00	
DETTES DIVERSES		
Autres dettes	3 354 596,84	3 529 596,84
451000000000 Compte Courant JC SIROP	3 354 596,84	3 529 596,84
DETTES	3 354 674,84	3 529 851,26
TOTAL PASSIF		
TOTAL BILAN PASSIF	8 784 321,37	8 697 898,52

ESTHEGROUPE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ESTHEGROUPE	DETAIL DES COMPTES
-------------	--------------------

COMPTE DE RESULTAT

	12 mois		12 mois		Variation	
	01/01/2024 - 31/12/2024		01/01/2023 - 31/12/2023			
CHARGES D'EXPLOITATION						
Autres achats et charges externes	2 298,36	-	601,20	-	1 697,16	282,30
622600000000 Honoraires	1 056,00	-		-	1 056,00	-
622700000000 Frais d'actes	300,00	-		-	300,00	-
627800000000 Frais bancaires	942,36	-	601,20	-	341,16	56,75
Impôts, taxes et versements assimilés		-	52,13	-	(52,13)	(100,00)
635200000000 TVA non r��cup��rable		-	52,13	-	(52,13)	(100,00)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 298,36	-	653,33	-	1 645,03	251,79
RESULTAT D'EXPLOITATION	(2 298,36)	-	(653,33)	-	(1 645,03)	251,79
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations	55 335,63	-	48 259,76	-	7 075,87	14,66
781100000000 Revenus titres participation	30 000,00	-	36 000,00	-	(6 000,00)	(16,67)
781500000000 Int��r��ts des comptes courants	25 335,63	-	12 259,76	-	13 075,87	106,66
Reprises sur provisions et transferts de charges	208 562,00	-	746 916,00	-	(538 354,00)	(72,08)
788820000000 REP.PROV.DEP/IMMO/FINANCIER	208 562,00	-	746 916,00	-	(538 354,00)	(72,08)
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	263 897,63	-	795 175,76	-	(531 278,13)	(66,81)
CHARGES FINANCI��RES						
Int��r��ts et charges assimil��es		-	254,42	-	(254,42)	(100,00)
681510000000 Inter��ts des comptes courants		-	254,42	-	(254,42)	(100,00)
TOTAL CHARGES FINANCI��RES		-	254,42	-	(254,42)	(100,00)
RESULTAT FINANCIER	263 897,63	-	794 921,34	-	(531 023,71)	(66,80)
RESULTAT COURANT AVANT IMP��TS	261 599,27	-	794 268,01	-	(532 668,74)	(67,06)
TOTAL DES PRODUITS	263 897,63	-	795 175,76	-	(531 278,13)	(66,81)
TOTAL DES CHARGES	2 298,36	-	907,75	-	1 390,61	153,19
BENEFICE OU PERTE	261 599,27	-	794 268,01	-	(532 668,74)	(67,06)

Annexe 5

Méthodes d'évaluation utilisées

1. Méthodes d'évaluation utilisées pour l'évaluation du patrimoine transmis par ESTHEGROUPE aux fins de sa comptabilisation dans les comptes de S.A THALGO TCH

Conformément aux articles 710-1 et suivants du Règlement ANC n°2023-08 relatif au plan comptable général et ainsi qu'il est rappelé à l'article 5 du projet de traité de fusion, les éléments d'actif et de passif transmis à titre de fusion par ESTHEGROUPE ont été évalués, aux fins de leur comptabilisation chez S.A THALGO TCH, sur la base de leur valeur réelle estimée au 31 décembre 2024, soit un actif net apporté de 15.171.893 €.

Pour déterminer la valeur réelle des éléments d'actif et de passif d'ESTHEGROUPE au 31 décembre 2024, les Parties sont convenues de retenir la méthode de la valeur patrimoniale. Cette méthode est adaptée à l'activité de holding d'investissement de la société Esthegroupe, ses actifs étant constitués par :

- Sa participation de 46 % au capital de Thalgo TCH, dont la méthode de valorisation est décrite ci-après.
- Ses participations dans trois sociétés à prépondérance immobilière dont les propriétés sont louées et exploitées par des filiales d'exploitation de Thalgo TCH.
 - Pour chacune de ces sociétés, la méthode appliquée a consisté à déterminer la valeur de l'actif net sur la base de leurs comptes au 31/12/2024 et selon la méthode de calcul suivante : Loyer annuel en vigueur multiplié par 10 (sur la base d'un taux de rendement de 10%),
 - Retraité de l'actif circulant et des dettes circulantes au 31/12/2024,
 - Diminué d'une décote usuelle de non-liquidité de 25%.

La valeur de l'ensemble des actifs financiers d'Esthegroupe a été actualisée sur la base de la valorisation de chacune de ses participations.

La valeur finale d'Esthegroupe résulte de l'actif net réévalué ainsi obtenu, retraits des actifs circulants et des dettes courantes comptabilisés au 31/12/2024.

2. Méthodes d'évaluation utilisées pour déterminer la rémunération des apports et le rapport d'échange

Pour déterminer la rémunération de l'actif net transmis par ESTHEGROUPE et le rapport d'échange, les Parties sont convenues de retenir leur valeur réelle estimée au 31 décembre 2024 déterminée dans les conditions suivantes :

- (i) pour la valeur de S.A THALGO TCH : il a été utilisé une combinaison d'approches par le rendement et d'approches patrimoniales. En effet, Thalgo TCH est une société holding animatrice de filiales d'exploitation. Il est en conséquence approprié d'évaluer le patrimoine en valorisant les actifs au prix du marché et en déduisant les dettes, ainsi qu'en appliquant une approche par le rendement qui consiste à valoriser les bénéfices générés.

Des résultats moyens et normatifs ont été déterminés sur la base des comptes consolidés réels de 2023, 2024 et prévisionnels 2025.

A partir de ces résultats, un montant de capitaux propres consolidés a été estimé à fin 2025.

Sur ces bases, quatre méthodes ont été appliquées avec les formules de calcul suivantes.

1/ Valeur patrimoniale =

- + Capitaux propres consolidés prévisionnels à fin 2025
- + Plus-value de clientèle (estimée au bénéfice net moyen multiplié par 4)
- Moins-values des immobilisations corporelles (soit la valeur nette comptable des actifs corporels au 31/12/2024).

2/ Valeur de productivité = bénéfice net moyen multiplié par 8.

3/ Capitalisation de la Capacité d'autofinancement moyenne (hors service de la dette) =

- + CAF moyenne multipliée par 8
- Endettement à long terme à fin 2025
- + Trésorerie excédentaire estimée à fin 2025.

4/ Capitalisation de l'excédent brut d'exploitation corrigé =

- + EBE moyen multiplié par 5
- Endettement à long terme à fin 2025
- + Trésorerie excédentaire estimée à fin 2025.

Les résultats de ces quatre méthodes ont été pondérés comme suit :

- 50 % de la méthode patrimoniale
- 50 % de la moyenne des trois méthodes de rendement.

- (ii) pour l'évaluation d'ESTHEGROUPE : déterminée par la méthode de la valeur patrimoniale, comme expliqué ci-avant.

En conséquence :

- (i) la valeur réelle de 100% des actions composant le capital social de S.A THALGO TCH a été arrêtée par les Parties pour les besoins de cette opération à 30.870.000 €.
- (ii) la valeur réelle de 100% des parts sociales composant le capital social d'ESTHEGROUPE a été arrêtée par les Parties pour les besoins de cette opération à 15.171.893 €.

3. Rapport d'échange des droits sociaux et rémunération de la fusion

Compte tenu des valeurs réelles arrêtées ci-dessus et du nombre de titres composant le capital social d'ESTHEGROUPE (3.184.698 parts sociales) et de S.A THALGO TCH (7.406.250 actions) :

- (i) la valeur réelle d'une action de S.A THALGO TCH est égal à environ 4,17 €, et
- (ii) la valeur réelle d'une part sociale d'ESTHEGROUPE est égal à environ 4,76 €.

Ces valeurs ont permis de déterminer le rapport d'échange suivant :

4,17 / 4,76 = environ 1,14 (nombre arrondi) action de S.A THALGO TCH pour 1 part sociale d'ESTHEGROUPE.